

Évaluation formative du Programme d'aide à l'édition savante (PAES)

Partie I : Rapport d'évaluation

Préparé à l'intention du :

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)

Préparé par :

Goss Gilroy Inc.
Conseillers en gestion
150, rue Metcalfe, bureau 900
Ottawa (Ontario) K2P 1P1
Tél. : (613) 230-5577
Télec. : (613) 235-9592
Courriel : ggi@ggi.ca

22 novembre 2004



GOSS GILROY INC.

Management Consultants
Conseillers en gestion

Table des matières

Résumé	i
1.0 Introduction	1
1.1 Méthodologie relative à l'évaluation.....	2
1.2 Profil du PAES	5
2.0 Pertinence du PAES.....	17
2.1 Besoins des auteurs	18
2.2 Besoins des éditeurs	21
2.3 Utilité du programme	22
3.0 Conception du PAES.....	25
3.1 Lacunes relatives à la conception du programme	25
3.2 Contraintes en matière de conception	29
3.3 Rôle de l'édition électronique et le PAES.....	36
4.0 Mise en œuvre du PAES	42
4.1 Efficacité et rentabilité	42
4.2 Obstacles internes et externes.....	44
4.3 Atteinte des objectifs du PAES	45
4.4 Satisfaction des intervenants	47
5.0 Répercussions du PAES.....	51
5.1 Effets cumulatifs perçus du PAES	51
5.2 Répercussions globales possibles du PAES	53
6.0 Conclusions et options.....	62

Résumé

Cadre général

Le présent rapport expose les résultats d'une évaluation formative du Programme d'aide à l'édition savante (PAES) du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC), effectuée par Goss Gilroy Inc. (GGI) de janvier à juin 2004.

Cette évaluation avait pour principal objectif de fournir au CRSH et à la Fédération canadienne des sciences humaines du Canada (FCSH), l'organisme responsable de l'administration du programme, les conclusions qui aideront à déterminer comment adapter au mieux le PAES pour qu'il conserve sa pertinence dans un contexte universitaire en constante évolution.

Compte tenu de l'accent mis sur une évaluation de nature formative, l'information recueillie a porté sur la raison d'être, la pertinence, la conception et l'exécution du programme et, dans une certaine mesure, sur les répercussions possibles du programme. Les données recueillies proviennent d'une analyse bibliographique et documentaire, de douze entrevues avec des informateurs clés, de sondages en ligne menés auprès de candidats retenus et non retenus, de personnes n'ayant pas présenté de demande d'aide, d'éditeurs et de huit études de cas portant sur des livres précis publiés avec l'aide du PAES.

Conclusions

Le groupe d'étude a conclu que le PAES est encore très adapté aux besoins des auteurs de travaux de recherche et des éditeurs d'œuvres savantes au Canada. Le PAES est un véhicule de premier plan pour encourager les éditeurs canadiens à publier des ouvrages savants axés sur les sciences humaines et non viables commercialement, pour assurer la qualité de la recherche au Canada et pour aider au cheminement de carrière universitaire.

Les conclusions de l'étude indiquent clairement que le programme a une incidence bénéfique sur les auteurs et le milieu de la recherche auquel ils se rattachent parce qu'il contribue à faire progresser les connaissances et à inciter à la poursuite d'une carrière universitaire et à la diffusion des connaissances. L'incidence du programme sur les



décideurs et sur la population en général est moins directe et moins tangible. Ce dernier objectif, cependant, a tendance à être considéré comme secondaire par la majorité des intervenants.

Les résultats du sondage donnent à entendre que les auteurs et les éditeurs sont satisfaits de l'exécution du programme. Les informateurs clés étaient plus critiques toutefois, en particulier en ce qui a trait aux retards qu'entraîne le processus décisionnel et à la transparence de ce processus. Les problèmes relatifs à l'exécution du programme touchent surtout le processus d'examen/approbation du PAES, qui ralentit inévitablement la publication des manuscrits, et la qualité des informations fournies aux candidats non retenus au sujet de leur manuscrit.

Cela dit, les résultats de l'étude ont révélé également que le programme fait face actuellement à d'importants défis au chapitre des mécanismes nécessaires à la conception et à la mise en œuvre du programme. Voici les principales conclusions de cette étude :

- plus de la moitié des subventions du PAES sont accordées à des universitaires représentant deux disciplines seulement des sciences humaines : l'histoire (31 p. cent) et la littérature (20 p. cent);
- 71 p. cent des manuscrits retenus sont publiés par trois grandes presses universitaires seulement;
- depuis le début de l'application du protocole d'entente, 80 p. cent des manuscrits soumis par les presses universitaires ont été examinés dans le cadre de ce protocole par un comité d'examen par les pairs créé par la presse plutôt que par le PAES;
- les critères d'admissibilité du programme excluent ou limitent certaines catégories de bénéficiaires possibles du programme : les auteurs étrangers dont les travaux traitent de sujets canadiens, les auteurs canadiens d'œuvres traduites et les auteurs canadiens qui font affaire avec des éditeurs étrangers.

Le budget du programme est très modeste compte tenu des grands objectifs visés par celui-ci et contrairement à d'autres programmes du gouvernement canadien qui subventionnent le secteur de l'édition. En outre, le fait que le budget ait diminué de 15,41 p. cent en dollars constants depuis 1998 a une incidence négative sur la capacité du programme à répondre à la demande des services offerts par le programme. De plus, cette demande devrait augmenter dans un avenir prochain. Compte tenu de l'insuffisance



budgétaire et du caractère à forte proportion de main-d'œuvre des activités du programme (réception continue de manuscrits et fonction relative au contrôle de la qualité), l'affectation de fonds pour absorber les frais administratifs semble appropriée.

Des points de vue contradictoires ont été exprimés sur les retards qu'entraîne le processus décisionnel. Il n'est pas clairement démontré que le processus d'examen/approbation prévu par le programme contribue à retarder indûment la publication des manuscrits. Même si l'évaluation des manuscrits par les pairs est généralement perçue comme étant essentielle, les éditeurs, les représentants du programme et les auteurs se demandent si l'évaluation par les pairs menée par les éditeurs est aussi rigoureuse que celle du PAES ou même plus rigoureuse. Les éléments probants relatifs à ces questions sont de nature subjective et contradictoire et, donc, quelque peu insuffisants.

L'édition de livres électroniques n'a pas gagné suffisamment de terrain dans le milieu de la recherche au Canada pour que des investissements immédiats soient justifiés dans ce domaine de la part du CRSH, au détriment de l'édition d'ouvrages imprimés. Cela dit, la situation évoluera probablement et le CRSH devra suivre de près les progrès réalisés dans le domaine technologique et le changement d'attitude des chercheurs à l'égard de l'utilisation d'autres méthodes d'édition. L'impression sur demande est l'une des technologies électroniques qui offre les perspectives les plus intéressantes à l'édition de publications savantes.

Même si le PAES est un programme destiné aux auteurs et qu'il revient aux auteurs de décider en définitive qui publiera leurs manuscrits, en pratique, les mécanismes de mise en œuvre du PAES comportent une interaction plus directe avec les éditeurs qu'avec les auteurs, en particulier depuis l'application du protocole d'entente. En outre, la majorité des subventions sont accordées à trois grandes presses universitaires. Ces faits donnent l'impression (qui a prévalu tout au long du présent exercice d'évaluation) que les éditeurs d'œuvres savantes canadiens sont les cibles principales du programme.

Options

À la lumière de ces conclusions, nous recommandons que le CRSH considère ce qui suit :

1. Les objectifs et l'orientation du PAES doivent être plus clairement définis, et la conception et l'exécution du programme doivent être modifiées en conséquence.

- a. **Si le programme doit être essentiellement un programme destiné aux auteurs** et si le budget doit être maintenu au niveau actuel, le CRSH et la Fédération doivent envisager de donner la priorité aux nouveaux auteurs. Cette option est appuyée par les conclusions des études de cas qui montrent que le programme a eu l'incidence la plus importante sur les premiers livres produits par de nouveaux chercheurs. En l'absence de nouvelles ressources financières, cette option maximiserait l'incidence globale du programme à mesure que croîtra la demande des services offerts par ce programme.

Si le budget du programme est augmenté, le CRSH et la Fédération doivent continuer d'appliquer les critères d'admissibilité actuels et envisager : 1) d'affecter plus de subventions aux traductions anglaises et françaises des principaux manuscrits ; 2) de faire connaître l'admissibilité des ouvrages collectifs à un financement. Ils pourraient également examiner si les auteurs profiteraient de l'expansion du programme pour inclure d'autres options de publication telles que les formes d'édition électronique excluant l'impression et(ou) la publication d'ouvrages par des éditeurs étrangers. Il faut tenir compte, cependant, que la modification des critères en vue d'inclure les éditeurs étrangers réduira les fonds mis à la disposition des éditeurs canadiens. Cela risque d'affaiblir la capacité des éditeurs canadiens à répondre aux besoins des chercheurs canadiens, en particulier de ceux qui publient des travaux en études canadiennes et qui comptent sur une solide infrastructure d'éditeurs d'œuvres savantes pour diffuser les résultats de leur recherche.

- b. **Si le programme doit être essentiellement un programme destiné aux éditeurs canadiens d'œuvres savantes**, le CRSH doit envisager l'option d'accorder des subventions globales aux presses universitaires. Cette option réduirait la charge de travail administrative et les frais généraux afférents au PAES. Cependant, cela pourrait amener les éditeurs à choisir les manuscrits en

fonction des ventes possibles plutôt qu'en fonction de la qualité de l'œuvre et à réduire leurs vérifications liées au contrôle de la qualité. Le programme devrait voir à ce que les presses aient soumis les manuscrits admissibles à une évaluation rigoureuse effectuée par les pairs. Le processus de choix des presses à subventionner et d'attribution des subventions globales nécessiterait également une redéfinition rigoureuse des mécanismes de mise en œuvre du programme.

- c. **Si le programme doit être conçu pour répondre tant aux besoins des auteurs qu'à ceux des éditeurs canadiens d'œuvres savantes**, il nécessitera un budget considérablement supérieur pour atteindre les résultats visés dans le cadre de cette portée plus générale. Il est probable que cette option exigera également une redéfinition importante du programme, car un seul mode d'exécution ne pourra répondre aux besoins des deux groupes. La redéfinition du programme peut nécessiter l'intégration des diverses options susmentionnées (p. ex., une partie du financement serait accordée sous forme de subventions globales tandis qu'une autre partie ciblerait certains groupes d'auteurs).
2. Le CRSH et la Fédération doivent continuer de surveiller de près l'évolution de la technologie de l'édition électronique et la manière dont les progrès technologiques se répercutent sur l'édition d'ouvrages savants et la diffusion des connaissances.
3. Le CRSH et la Fédération devraient mieux formuler les résultats attendus de même qu'ils devraient élaborer des indicateurs de succès relatifs au PAES et en faire le suivi, y compris le suivi des résultats du protocole d'entente établi avec les éditeurs universitaires. Ces indicateurs devraient permettre aux responsables du PAES d'améliorer leur analyse et de rendre compte des résultats immédiats et intermédiaires du programme.

En conclusion, le PAES reste essentiel comme programme d'encouragement à la publication d'œuvres savantes produites par des chercheurs canadiens dans le domaine des sciences sociales et des sciences humaines. En outre, malgré l'intérêt croissant à l'égard de l'édition électronique et l'augmentation des capacités dans ce domaine, les livres imprimés restent un véhicule essentiel à la diffusion des connaissances et continuent de jouer un rôle central dans la carrière des chercheurs universitaires canadiens. Cela dit, si le CRSH et la FCSH veulent maintenir les grands objectifs du programme, d'importantes ressources supplémentaires seront nécessaires pour que le programme donne les résultats attendus. Autrement, l'objectif central du programme devra être révisé à la baisse.



1.0 Introduction

Le présent rapport expose les résultats d'une évaluation formative du Programme d'aide à l'édition savante (PAES) du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC), effectuée par Goss Gilroy Inc. (GGI) de janvier à juin 2004.

Cette évaluation avait pour principal objectif de fournir au CRSH et à la Fédération canadienne des sciences humaines (FCSH), l'organisme responsable de l'administration du programme, les conclusions qui aideront à déterminer comment adapter au mieux le PAES pour qu'il conserve sa pertinence dans un contexte universitaire en constante évolution. Plus particulièrement, nous avons examiné comment le CRSH et la FCSH peuvent :

- mieux ajuster la conception et l'exécution du programme de manière à ce que celui-ci appuie les mandats des principaux intervenants;
- s'assurer de maintenir les aspects efficaces et les points forts de l'exécution du programme quelles que soient les modifications apportées au programme;
- apporter, au besoin, des améliorations à la conception et à l'exécution du programme.

Compte tenu de l'accent mis sur une évaluation de nature formative, l'information recueillie a porté sur la raison d'être, la pertinence, la conception et l'exécution du programme. À la demande du responsable du projet au CRSH, l'étude a également établi les répercussions possibles du programme par une série d'études de cas portant sur des livres précis publiés avec l'aide du PAES.

Le présent rapport vise à aider la direction tant du CRSH que du FCSH à déterminer les *secteurs et aspects clés* du programme qui devraient être examinés dans le cadre de n'importe quel processus d'adaptation et de modification du programme. Conséquemment, la partie principale du rapport met l'accent sur une analyse de ces éléments.

Afin d'assurer au lecteur une pleine compréhension du PAES, la présente section donne d'abord un aperçu de la méthode d'évaluation et un profil du PAES. La section 2.0 contient les données recueillies à l'égard des points à évaluer qui sont axés sur la pertinence du PAES. La section 3.0 porte principalement sur les résultats de l'évaluation



concernant la *conception* du programme. La section 4.0 traite de l'*exécution* du PAES. Les répercussions possibles du programme sont analysées à la section 5.0. Les conclusions et les recommandations sont présentées à la section 6.0.

La partie II du présent rapport donne un aperçu du contexte actuel de l'édition d'œuvres savantes au Canada. La partie III contient des comptes rendus d'études de cas. La partie IV renferme les questionnaires utilisés dans le sondage et les guides d'entrevues.

1.1 Méthodologie relative à l'évaluation

La méthodologie sur laquelle repose la présente évaluation a été la suivante : analyse bibliographique et documentaire, étude de dossiers, entrevues avec des informateurs clés, études de cas, examen de bases de données et sondages en ligne.

1.1.1 Analyse bibliographique et documentaire et étude de dossiers

S'appuyant sur le travail déjà effectué durant la phase de conception de la présente étude, l'équipe d'évaluation a mis à jour l'analyse bibliographique portant sur l'édition savante afin de documenter le contexte dans lequel est mis en œuvre le PAES (voir la partie II). L'analyse documentaire et l'étude de dossiers ont été menées en vue d'établir un profil descriptif du programme.

1.1.2 Entrevues avec des informateurs clés

En vue de recueillir des renseignements plus approfondis sur la raison d'être, l'exécution et l'incidence du programme, 12 entrevues au total ont été réalisées auprès d'informateurs clés. On compte parmi ces informateurs des représentants du PAES, de la FCSH, du CRSH, du ministère du Patrimoine canadien, de l'Association des presses universitaires canadiennes, de l'Association of Canadian Publishers (ACP), d'un expert en édition électronique, d'un éditeur de publications savantes et d'un administrateur d'université. Les informateurs clés ont été sélectionnés avec l'aide du responsable du projet au CRSH.

La liste des informateurs clés interviewés et les guides d'entrevue utilisés pour chaque catégorie d'informateur figurent dans les annexes (partie IV).

1.1.3 Études de cas

Huit études de cas portant sur des livres précis publiés avec l'aide du PAES ont été effectuées. Ces études visaient la collecte de renseignements qualitatifs sur les résultats à moyen et à long terme du programme dans le but d'évaluer les répercussions du programme. Les études de cas ont fourni à l'équipe d'évaluation des « exemples de réussite circonstanciés » qui, bien que n'étant peut-être pas totalement représentatifs de tous les résultats du programme, ont mis en évidence de façon très détaillée les répercussions possibles du programme.

La liste des livres a été sélectionnée en collaboration avec le CRSH et la FCSH selon un certain nombre de critères tels que la discipline, la date et la langue de publication ainsi que la taille de la maison d'édition et de la région où celle-ci est établie. Nous avons communiqué avec des auteurs pour leur demander de participer aux études de cas. Pour chaque étude de cas, l'équipe d'évaluation a interviewé l'auteur, la maison d'édition et parfois le rédacteur et, dans certains cas, les étudiants au doctorat. Nous avons procédé à une recherche bibliographique ayant pour objet les critiques des livres, la couverture médiatique, les citations, les comptes rendus de conférences, l'utilisation dans le cadre de cours et d'autres indicateurs de l'incidence des livres.

Les conclusions dégagées des études de cas devraient aider le CRSH à évaluer l'incidence des livres subventionnés par le PAES sur : le niveau de formation universitaire de l'auteur et la carrière choisie par celui-ci; le milieu de la recherche canadien; à l'extérieur du milieu de la recherche, sur les décideurs et la population.

Les guides d'entrevue à l'intention des auteurs et des éditeurs figurent dans les annexes (partie IV). Un tableau à la section 5.2 présente la liste des livres ayant fait l'objet des études de cas de même que les conclusions générales dégagées de ces études de cas. On peut trouver dans la partie III des résumés détaillés de chaque étude de cas.

1.1.4 Sondages en ligne



Les principales sources de données aux fins de l'évaluation étaient composées de quatre sondages électroniques menés auprès des groupes d'intervenants suivants :

- les chercheurs dont les livres ont été subventionnés dans le cadre du PAES (de 1996 à 2003);
- les chercheurs qui ont présenté une demande au PAES mais dont les livres n'ont pas été subventionnés dans le cadre du programme (de 1996 à 2003);
- les éditeurs d'œuvres savantes qui sont admissibles à une subvention dans le cadre du PAES;
- les chercheurs qui n'ont jamais présenté de demande au programme.

Un questionnaire distinct a été élaboré pour chaque groupe (voir annexes, partie IV). Les quatre questionnaires du sondage ont été affichés sur un site Web et il fallait entre 10 et 40 minutes pour remplir un questionnaire. Voici les taux de réponse finaux¹ obtenus du sondage :

- Candidats retenus : 413 sur 1 101 (38 p. cent)
- Candidats non retenus : 49 sur 203 (24 p. cent)
- Éditeurs : 19 sur 51 (37 p. cent)
- Personnes n'ayant pas présenté de demande d'aide : 238 sur 750 (32 p. cent)

Le faible taux de réponse au sondage de la part des candidats non retenus n'a pas permis d'analyser les réponses par discipline. En raison du petit nombre d'éditeurs et du taux de réponse relativement peu élevé qui a été obtenu, la faible participation au sondage n'a pas permis de produire des résultats quantitatifs. Une analyse qualitative des réponses fournies par les éditeurs a été réalisée concurremment à l'analyse des résultats obtenus des entrevues avec les informateurs clés et aux fins des études de cas.

¹ Le nombre total à partir duquel a été calculé le taux de réponse correspond au nombre de candidats ayant présenté au moins une demande entre 1999 et 2003. Aux fins du sondage, la base de données des candidats a été modifiée de manière à ce que le nom de chaque candidat figure seulement pour la demande la plus récente acceptée ou refusée.

1.1.5 Examen de la base de données

Les données administratives contenues dans la base données du programme relative aux candidats retenus et non retenus et dans la base de données du CRSH relative aux personnes n'ayant pas présenté de demande d'aide ont été utilisées par l'équipe d'évaluation dans le cadre de l'analyse des résultats du sondage et des tableaux à multiple entrée. L'information tirée des bases de données comprend notamment la langue de publication/correspondance, le domaine de recherche (sciences sociales ou humaines), la discipline de l'auteur, la province de l'établissement auquel est principalement lié l'auteur et la taille de l'établissement.

1.2 Profil du PAES

La présente section donne un aperçu du PAES, y compris une description de ses objectifs, ses principaux clients, les caractéristiques relatives à sa conception, ses critères d'admissibilité et les mécanismes nécessaires à son exécution.

1.2.1 Historique du PAES

Depuis sa création en 1941-1942, le PAES a été administré par la FCSH et ses prédécesseurs. De 1942 à 1957, le PAES a été financé par trois fondations philanthropiques : Ford, Rockefeller et Carnegie. Avec la création du Conseil du Canada en 1957, le PAES a obtenu son financement auprès du Conseil. Puis, en 1978, avec l'avènement du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), la responsabilité du financement a changé de mains, mais l'administration du programme relève toujours des fédérations.

1.2.2 Objectifs du programme

Le PAES est conçu pour soutenir la publication d'ouvrages savants qui constituent une contribution importante à l'avancement de la recherche et des connaissances, mais qui sont souvent peu rentables.² L'objectif global du programme est d'apporter un soutien aux

² Directives - Critères d'admissibilité et procédures - janvier 2003 - http://www.fedcan.ca/francais/pdf/aspp/guidelines_f.pdf.

chercheurs canadiens dans le domaine des sciences sociales en enrichissant « les sociétés axées sur le savoir tant à l'échelle nationale qu'internationale grâce à la diffusion des travaux » des chercheurs³. Cette diffusion contribue à la vie intellectuelle de la nation et à sa réputation au niveau international en présentant le Canada comme un pays qui attache de l'importance au discours théorique vigoureux et à des activités de recherche de qualité.

Le programme cible trois catégories principales de clients :⁴

- **Les chercheurs/auteurs** dans le domaine des sciences sociales qui ont besoin d'un véhicule pour communiquer en temps utile les résultats à portée générale de leur recherche (à l'opposé des résultats plus circonscrits qui sont publiés dans les revues). Ils ont également besoin de publier des ouvrages afin de confirmer leur statut professionnel au sein de leur discipline et de faire progresser leur carrière.
- **Les presses universitaires** qui sont responsables de la publication de la plupart des livres savants financés par le PAES et qui reçoivent la subvention du PAES en publiant le livre. Ces presses ont besoin d'une aide financière pour couvrir les coûts afférents à la publication de livres savants qui ont un faible tirage et qui ne sont pas rentables.
- **Les lecteurs de livres savants** qui sont pour la plupart d'autres chercheurs, des décideurs et des personnes instruites. Le programme vise à rendre les livres accessibles à un prix raisonnable.

1.2.3 Administration et gestion du programme

La FCSH reçoit du CRSH des subventions annuelles pour administrer le PAES au nom du Conseil. La FCSH est un organisme indépendant et non gouvernemental qui regroupe des universitaires représentant les diverses disciplines des sciences humaines et sociales. Quatre employés à temps plein de la FCSH sont affectés à l'administration du PAES, à savoir un gestionnaire de programme, un agent de programme et deux adjoints administratifs. Le directeur général de la Fédération supervise le travail de l'équipe de gestion du PAES.

Guide du lecteur du PAES - <http://www.fedcan.ca/français/aspp/assessors/guide/>

³ Modèle pour l'examen du programme du CRSH (avril 2002).

⁴ Ébauche de modèle logique du PAES, élaborée par Politique, planification et collaboration internationale, CRSH, janvier 2003.

Un Bureau de direction, composé d'un président et de trois vice-présidents, surveille la gestion du programme. Le vice-président de la FCSH, Diffusion de la recherche, et le directeur général siègent tous les deux d'office au Bureau de direction. En retour, le président du Bureau de direction siège d'office au Comité exécutif de la FCSH. Le directeur du CRSH, Division des subventions de recherche et de diffusion de la recherche, est également un membre d'office.

Un comité distinct de bénévoles a pour responsabilité de superviser l'évaluation par les pairs des manuscrits soumis dans le cadre du programme d'aide et sur laquelle repose le processus d'approbation des demandes. Le Comité d'aide à l'édition savante se compose de 98 universitaires divisés en 35 sous-comités représentatifs des principaux domaines d'étude des sciences humaines et sociales. Ce comité a pour responsabilité de statuer sur l'admissibilité des manuscrits, de proposer des évaluateurs possibles et de recommander quels manuscrits doivent être financés en se fondant sur les rapports des évaluateurs. Le Bureau de direction du PAES demeure responsable de la sélection finale et des décisions de paiement.

Outre la gestion relative à la réception, à l'évaluation par les pairs et au financement des manuscrits, la FCSH exerce des activités régulières de communication, de promotion et de consultation auprès des éditeurs, des auteurs et des fonctionnaires par le truchement des médias et du site Web du PAES et par la participation aux conférences, aux réunions annuelles, aux salons du livre, etc. Plus particulièrement, le personnel affecté au programme tient un kiosque au Congrès des sciences sociales et humaines qui a lieu chaque année.

Concurremment à la composante financement du PAES, la FCSH prime également chaque année quatre livres dans le domaine des sciences humaines et sociales, subventionnés par le PAES, en décernant à leurs auteurs ses Prix du livre savant, à savoir :

- Harold Adams Innis Prize – meilleur livre de langue anglaise dans le domaine des sciences sociales;
- Prix Jean-Charles-Falardeau – meilleur livre de langue française dans le domaine des sciences sociales;
- Prix Raymond-Klibansky – meilleurs livres de langues anglaise et française dans le domaine des sciences humaines.



Les prix reconnaissent l'excellence du Canada en recherche et en rédaction dans le domaine des sciences humaines et sociales. Ils rendent compte également de la contribution importante des livres savants canadiens au développement du savoir. Un jury composé d'universitaires provenant de toutes les régions du Canada choisit les meilleurs livres financés par le PAES qui ont été publiés pendant l'année⁵. Les prix sont financés par le produit d'une collecte de fonds de « Bienfaiteurs et bienfaitrices de l'édition savante », que tient annuellement la Fédération. Depuis 1992, cette collecte a permis de recueillir des sommes variant chaque année de 11 000 \$ à 23 000 \$. Les fonds ainsi amassés servent également à assumer certains frais administratifs du programme tels que la création d'une base de données⁶.

1.2.4 Le type et le montant de la contribution financière

Dans le cadre du PAES, une subvention de 7 000 \$ est attribuée aux éditeurs canadiens de manuscrits qui ont satisfait aux critères du processus de sélection. Les montants sont versés après la publication des livres. Les subventions du programme visent à défrayer les coûts associés au processus d'édition :

- composition;
- impression;
- reliure;
- promotion

Le Bureau de direction du PAES approuve le versement de la subvention une fois que le secrétariat du PAES a reçu le formulaire financier dûment rempli ainsi que huit exemplaires du volume publié. Lorsque le manuscrit n'est toujours pas publié trois ans après l'approbation d'une subvention, celle-ci devient caduque et aucune autre demande de subvention ne sera examinée pour ledit manuscrit.

1.2.5 Critères d'admissibilité⁷

⁵ FCSH, communiqué : la Fédération présente les finalistes du concours les Prix du livre savant de 2002-2003, 4 novembre 2003.

⁶ Ébauche de modèle logique du PAES, élaborée par Politique, planification et collaboration internationale, CRSH, janvier 2003.

⁷ Pour plus de renseignements sur les critères d'admissibilité du programme, se reporter au site Web de la FCSH – PAES à l'adresse suivante : <http://fedcan.ca/francais/aspp/about/> Vous y trouverez les critères d'admissibilité se rapportant aux auteurs, aux maisons d'édition et aux ouvrages.



Les subventions du PAES sont accordées pour soutenir la publication d'ouvrages dans le domaine des sciences humaines et sociales qui contribuent à l'avancement de la recherche et des connaissances, mais qui sont souvent peu rentables. Un manuscrit peut être soumis à l'examen des responsables du programme soit par un auteur admissible soit par un éditeur canadien admissible.

En bref, les auteurs admissibles sont des universitaires canadiens ou ayant accédé au statut d'immigrant reçu pendant toute leur carrière, y compris ceux qui ont obtenu récemment leur doctorat, des chercheurs établis, des décideurs, des journalistes et des membres de la population en général. Dans certaines circonstances particulières, la candidature d'universitaires étrangers et n'ayant pas obtenu le statut d'immigrant reçu peut être acceptée.

Les éditeurs admissibles sont les maisons d'édition canadiennes qui satisfont aux critères définis en ce qui a trait au pourcentage de la propriété détenu par les Canadiens, au lieu de résidence, à l'édition comme activité principale et à la publication d'au moins quatre livres admissibles. Les éditeurs doivent avoir en place des comités de rédaction satisfaisants et doivent vouloir se conformer à divers critères du programme concernant les chiffres des tirages et les activités promotionnelles. Des subventions peuvent également être accordées pour la publication d'ouvrages par un éditeur étranger dans la mesure où l'auteur démontre qu'au moins trois éditeurs canadiens ont rejeté le manuscrit non pour des raisons de qualité, mais parce que la matière traitée déborde le mandat/les catalogues de l'éditeur.

Les travaux admissibles sont des manuscrits dont le nombre de pages équivaut à celui d'un livre (100 pages et plus), qui sont considérés comme des ouvrages savants dans le domaine des sciences humaines et sociales et qui apportent une contribution importante, mais qui sont peu rentables. Le PAES n'accorde pas de subvention pour la publication de manuels, de rapports techniques, d'ouvrages originaux de poésie, de fiction et de théâtre, d'articles de revues savantes ou de comptes rendus de conférences. Bien que les publications électroniques ne soient pas admissibles au financement actuellement, le Comité d'aide à l'édition savante (CAES) examine présentement la question de leur inclusion dans le programme⁸.

⁸ Directives - Critères d'admissibilité et procédures, p. 5 à 8.

1.2.6 Demande, évaluation par les pairs et processus de sélection

Même si les demandes d'aide peuvent être soumises soit par l'auteur soit par l'éditeur, la majorité des demandes sont formulées par les éditeurs.

Tableau 1 Comment les candidats se sont inscrits au programme⁹

	R (n=413)	NR (n=48)
Se sont adressés à un éditeur qui s'est ensuite inscrit en leur nom	77,6 %	82,6 %
Se sont adressés à un éditeur, puis se sont inscrits directement	13,5 %	6,5 %
Se sont inscrits directement, puis se sont adressés à un éditeur	5,7 %	4,3 %
Autre	3,2 %	6,5 %

S'il est jugé admissible par le programme, un manuscrit est envoyé pour évaluation à au moins deux lecteurs choisis par le CAES (voir la section 1.2.3). Les lecteurs sont choisis parmi d'éminents universitaires canadiens et étrangers qui connaissent bien le domaine dont traite le manuscrit. Les lecteurs se voient remettre un « Guide du lecteur » qui les aide à évaluer la qualité des manuscrits en fonction de critères précis¹⁰.

Sur réception des évaluations des lecteurs, les agents du PAES les envoient (après avoir enlevé le nom des lecteurs) à l'auteur pour qu'il réponde aux évaluations. Les évaluations et la réponse de l'auteur sont ensuite soumises aux fins de recommandation au sous-comité approprié de l'AES. Le sous-comité concerné formule l'une des recommandations suivantes :

- donner un degré de priorité élevé à l'appui à la publication (avec ou sans conditions ou suggestions);
- appuyer la publication à la condition que les fonds du programme le permettent (le manuscrit est classé dans la catégorie « faible priorité »);
- inviter l'auteur de la demande à présenter à nouveau son manuscrit après avoir apporté les révisions pertinentes;

⁹ Sondage des candidats retenus et non retenus.

¹⁰ On peut obtenir une copie du Guide du lecteur sur le site Web du PAES à l'adresse suivante : -

- refuser d'accorder une subvention (le manuscrit ne peut plus être présenté par l'éditeur ou l'auteur sous sa forme actuelle ou sous une forme révisée);
- reporter la décision en attendant d'obtenir des rapports ou des éléments probants supplémentaires.

Les manuscrits auxquels on a attribué un ordre de priorité élevé bénéficient automatiquement d'une subvention. Les autres recommandations du comité sont soumises au Comité de sélection du PAES. Les manuscrits auxquels on a attribué une faible priorité ne seront subventionnés que si les fonds le permettent. Ils devront attendre la décision du Comité de sélection, qui se réunit périodiquement pendant l'année. Le Bureau de direction du PAES prend toutes les décisions finales sur le paiement des subventions, selon les fonds disponibles.

1.2.7 Nouveau protocole d'entente relatif à l'évaluation par les pairs

Avant 2003, le PAES procédait à une évaluation par les pairs de tous les manuscrits qui faisaient l'objet d'une demande de financement. En novembre 2002, un protocole d'entente a été signé par les porte-parole du PAES et de l'APUC. Ce protocole prévoit que les presses universitaires peuvent procéder à une évaluation par les pairs des manuscrits qu'ils soumettent dans le cadre du PAES. Cette entente s'explique par le fait que les presses universitaires procèdent déjà à une évaluation par les pairs des manuscrits, car celle-ci est une composante essentielle du processus décisionnel s'appliquant à la publication d'ouvrages savants. Par ce protocole, on désire réduire les chevauchements, le gaspillage de temps et les coûts relatifs au processus de sélection. Néanmoins, les responsables du programme continuent de s'assurer des qualifications et de l'efficacité des évaluateurs dont les rapports sont soumis par les presses universitaires.

Si une presse universitaire choisit cette option, elle doit soumettre, en même temps que l'inscription au programme, au moins deux évaluations effectuées par des experts du domaine, qui se trouvent au Canada ou à l'étranger et qui peuvent fournir une évaluation rigoureuse de la qualité de l'ouvrage. Lorsque les deux évaluateurs arrivent à des conclusions opposées, l'éditeur doit obtenir un autre rapport. L'éditeur doit également soumettre les réponses de l'auteur aux rapports des évaluateurs et toute autre observation formulée au sujet du processus.

<http://www.fedcan.ca/français/aspp/assessors/guide/>



Si les demandes ne sont pas présentées dans le cadre du protocole d'entente entre le PAES et l'APUC, le PAES assure l'évaluation par les pairs des manuscrits telle qu'elle est décrite à la section 1.2.6 précédente.

Depuis la mise en œuvre du protocole d'entente, 80 p. cent des manuscrits soumis par une presse universitaire ont été évalués conformément au protocole par un comité d'examen par les pairs mis sur pied par la presse universitaire plutôt que par le PAES¹¹. Six des douze presses universitaires identifiées dans la base de données du programme se sont prévaluées de l'option offerte dans le cadre du protocole. Le tableau ci-dessous donne une répartition des manuscrits soumis par les presses universitaires dans le cadre du protocole ou du processus d'examen du PAES depuis le 31 novembre 2002, soit la date de signature du protocole.

Tableau 2 Répartition des manuscrits soumis par les presses universitaires depuis la signature du protocole d'entente, par éditeur et processus d'examen du manuscrit

	PAES	PROTOCOLE D'ENTENTE
University of Toronto Press	3	31
McGill-Queen's University Press	8	31
University of British Columbia Press	6	17
Presses de l'Université Laval	1	7
University of Calgary Press		5
Institut pontifical des études médiévales		1
Presses de l'Université de Montréal	2	
Wilfrid Laurier University Press	3	
Total	23	92

1.2.8 Budget du programme

Le budget alloué au PAES est fixé depuis les huit dernières années à 1 308 550 \$ (le même budget que dans l'année financière 1997-1998). Environ 22 p. cent de ce montant (soit 288 000 \$) couvre les frais administratifs du programme¹². Bien que le budget du programme demeure inchangé, d'autres programmes similaires ont enregistré des

¹¹ Le calcul de ce pourcentage repose sur la base de données du programme qui contient l'information sur les manuscrits soumis après le 31 novembre 2002. Ce pourcentage n'inclut pas les manuscrits pour lesquels l'information dont dispose l'éditeur n'a pas été communiquée aux agents du PAES.

augmentations importantes. Le montant affecté au volet Aide aux éditeurs du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIE) du ministère du Patrimoine canadien a été augmenté, passant de 16 millions de dollars en 1996 à 27 millions de dollars en 2002-2003, soit une hausse de 69 p. cent sur sept ans. Entre-temps, le Programme de subventions globales du Conseil des arts du Canada, évalué à 7,9 millions de dollars en 2003-2004, obtenait un financement de 6,9 millions de dollars en l'an 2000, soit une hausse de 14,5 p. cent en trois ans seulement.

Tableau 3 Comparaison de l'aide accordée aux programmes relatifs à l'édition de livre, année financière 2002-2003

Programme	Budget 2002-2003*	Nombre approximatif de livres subventionnés
Aide aux éditeurs (PADIE)	27,0 M\$	5 500
Subventions globales	8,7 M\$	2 400
PAES	1,0 M\$	150

* Le montant n'inclut pas l'allocation réservée à des fins d'administration.

1.2.9 Taux de réussite des demandes dans le cadre du PAES

Cent cinquante subventions sont accordées en moyenne chaque année, le taux de réussite des demandes étant généralement d'environ 48 p. cent.

Tableau 4 Niveau de demande d'aide et taux de réussite par année depuis 1998

Année	Demandes totales reçues ¹³	Inadmissibles/dossiers fermés	Révision et nouvelle présentation du manuscrit	Manuscrit refusé	Manuscrit accepté	Autre	Taux de réussite ¹⁴
1998-1999	325	58	61	39	161	6	49,5 %
1999-2000	289	46	43	11	180	9	62,3 %
2000-2001	337	53	77	19	184	4	54,6 %
2001-2002	344	42	89	41	167	5	48,5 %
2002-2003	320	46	68	54	143	9	44,7 %
2003-2004	288	23	38	42	140	45	48,6 %

¹² ASPP Program Review Report, avril 2002.

¹³ Nombre total de demandes acceptées, refusées, révisées et présentées à nouveau, inadmissibles/dossiers fermés et autres demandes.

¹⁴ Nombre de manuscrits approuvés divisés par les demandes totales reçues.



Depuis sa création, le PAES a subventionné plus de 4 500 œuvres provenant d'universitaires et de personnalités canadiennes¹⁵. Le nombre de manuscrits subventionnés a atteint un sommet de 184 manuscrits en 2000-2001, puis est passé à 140 manuscrits en 2003-2004. Les représentants du programme expliquent la baisse du nombre de demandes par le fait que, avec la mise en œuvre du protocole d'entente, les éditeurs sont maintenant mieux informés du besoin de soumettre les demandes à un examen plus approfondi et à des vérifications « à l'interne » avant de les envoyer au PAES. En conséquence, on soumet moins qu'auparavant de matériel insuffisamment préparé.

1.2.10 Profil des candidats : auteurs

La base de données du programme indique que, de 1996 à 2004 :

- 79 p. cent des manuscrits présentés étaient rédigés en anglais;
- 61 p. cent des manuscrits présentés touchaient aux sciences humaines;
- près de la moitié des manuscrits présentés traitaient d'histoire (29 p. cent) et de littérature (20 p. cent);
- au moment où ils ont soumis leur manuscrit, la plupart des candidats étaient affiliés principalement à une université établie en Ontario (37 p. cent), au Québec (17 p. cent) ou en Colombie-Britannique (11 p. cent);
- 42 p. cent des candidats étaient principalement affiliés à une grande université (500 professeurs à temps plein ou plus); deux p. cent étaient principalement affiliés à un établissement de recherche non universitaire ou à un institut de recherche (c.-à-d., gouvernement provincial ou administration municipale ou encore, organisme du secteur privé/sans but lucratif).

Le profil des auteurs ayant obtenu une contribution financière du PAES pour leur manuscrit n'est pas différent du profil général des candidats inscrits au programme, à l'exception d'un aspect. Trente et un p. cent des manuscrits acceptés traitaient d'histoire et seulement 20 p. cent des manuscrits refusés traitaient de cette matière. Ce qui laisse entendre que les manuscrits traitant d'histoire ont plus de chances d'obtenir une subvention du PAES que les manuscrits abordant d'autres disciplines.

¹⁵ Ébauche de modèle logique du PAES, élaborée par Politique, planification et collaboration internationale, CRSH, janvier 2003.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, même si tous les manuscrits dans le domaine des sciences sociales et humaines sont admissibles, la majorité des subventions sont attribuées à un faible nombre de disciplines clés, à savoir l'histoire, la littérature, la sociologie/l'anthropologie/les études sur les Autochtones/la criminologie/la géographie, et les sciences politiques.

Tableau 5 Candidats retenus par discipline principale, 1996 - 2004

Discipline	(n=1 315)	%
Histoire	412	31,3 %
Littérature	268	20,4 %
Sociologie/anthropologie/études sur les Autochtones/criminologie/géographie	195	14,8 %
Sciences politiques	121	9,2 %
Études classiques et religieuses/archéologie	67	5,1 %
Philosophie/éthique	58	4,4 %
Études multidisciplinaires (incluent études slaves/allemandes/italiennes, etc.)	47	3,6 %
Droit	44	3,4 %
Éducation	24	1,8 %
Études de la condition féminine	23	1,8 %
Communication, médias, bibliothéconomie	14	1,1 %
Psychologie	13	1,0 %
Langues (linguistique, anglais, français, espagnol, traduction, interprétation)	12	0,9 %
Sciences économiques	7	0,5 %
Beaux-arts (musique, théâtre, etc.)	5	0,4 %
Administration (inclut la gestion, les finances, le marketing et la comptabilité)	3	0,2 %
Autre	2	0,2 %
Travail/counseling social	0	0,0 %

1.2.11 Profil des bénéficiaires de subvention du PAES : les éditeurs

Les trois-quarts des livres publiés l'an dernier par les presses universitaires étaient en moyenne des livres savants. La proportion chute à 15 p. cent pour les éditeurs privés. La proportion de livres qui reçoivent une aide du PAES varie grandement d'un éditeur à l'autre. Dans l'ensemble, trois presses universitaires (Toronto, McGill-Queen's et University of British Columbia) reçoivent environ 71 p. cent des subventions du PAES. Par exemple, McGill-Queen's University Press publie environ 150 livres par année et une quarantaine de livres (soit 27 p. cent) sont subventionnés par le PAES. Par comparaison,

University of Alberta Press publie environ 20 nouveaux livres par année et un ou deux livres (5 à 10 p. cent) sont subventionnés par le PAES. Wilfrid Laurier University Press publie 22 à 24 nouveaux livres par année et entre 7 et 14 livres sont subventionnés par le PAES (30 à 60 p. cent)¹⁶.

Selon les données du programme recueillies depuis 1996, la proportion de subventions attribuées aux trois grandes presses universitaires correspond approximativement à la proportion de manuscrits qu'elles soumettent.

Tableau 6 Proportion des manuscrits soumis p.r. aux manuscrits acceptés par les trois plus grandes presses universitaires depuis 1996

Presse	Manuscrits admissibles soumis (%) (n=1 399)¹⁷	Manuscrits acceptés (%) (n=1 176)
University of Toronto Press	36 %	35 %
McGill-Queens University Press	25 %	24 %
University of British Columbia	11 %	12 %
L'ensemble des autres presses	28 %	29 %

¹⁶ Résultats des sondages et des entrevues.

¹⁷ Ce chiffre correspond au nombre de manuscrits soumis pour lesquels l'information dont dispose l'éditeur a été saisie dans la base de données du programme. L'information de l'éditeur était absente dans le cas de 204 (13 p. cent) des manuscrits enregistrés depuis 1996.

2.0 Pertinence du PAES

Trois questions d'évaluation ayant trait aux limites du programme, aux lacunes et à l'incidence de l'édition électronique ont été définies au départ sous l'angle de la pertinence. Toutefois, aux fins de présentation de l'information, les conclusions à l'égard de ces questions figurent à la section suivante portant sur la conception du PAES, car elles sont davantage liées aux questions de conception du programme. La présente section sur la pertinence définit les besoins auxquels le programme tente de répondre et détermine quels sont les participants concernés par ces besoins.

Tel qu'il a été mentionné à la section 1.2.2, le PAES est conçu pour soutenir la publication d'ouvrages savants qui constituent une contribution importante à l'avancement de la recherche et des connaissances, mais qui sont souvent peu rentables.

Le programme tel qu'il existe actuellement est présenté par le CRSH et la FCSH comme un programme destiné aux auteurs¹⁸. En conséquence, le principal groupe de participants au programme est composé de chercheurs canadiens dans le domaine des sciences humaines et sociales qui rédigent des manuscrits dont le nombre de pages équivaut à celui d'un livre. En pratique, cependant, le PAES vise également beaucoup les éditeurs canadiens de publications savantes. Les subventions sont accordées directement aux éditeurs, non aux auteurs, et, pour la plupart, les éditeurs s'inscrivent au programme au nom des auteurs. Selon les recherches effectuées par le groupe d'étude, la structure du programme est axée sur la mise à contribution d'éditeurs professionnels parce que ceux-ci ajoutent de la valeur à la qualité du produit final sur le plan de la révision, de la conception, de la production, du marketing et de la distribution. En outre, le programme est réservé aux manuscrits publiés par les éditeurs canadiens (à quelques exceptions près) et il profite à ces éditeurs tout en limitant les auteurs canadiens de travaux d'érudition. Les besoins auxquels répond le programme peuvent par conséquent être classés en deux grandes catégories : besoins des auteurs et besoins des éditeurs.

¹⁸ Entrevues avec des informateurs clés.

2.1 Besoins des auteurs

Les livres savants approuvés par les pairs sont considérés comme le premier véhicule de diffusion de la recherche et sont perçus comme étant très importants dans l'évolution de la carrière des universitaires, puisqu'on estime qu'il s'agit d'un premier critère de promotion et de titularisation dans le cadre d'une carrière universitaire. Le moyen utilisé à cette fin varie d'un groupe à l'autre d'universitaires dans le domaine des sciences humaines et sociales. Les universitaires spécialisés dans certaines disciplines telles que la psychologie et les sciences économiques privilégient la diffusion de leurs travaux de recherche dans des revues évaluées par les pairs à la diffusion de leurs travaux dans des livres évalués par les pairs. Pour d'autres disciplines, telles que les sciences sociales, la monographie équivalant à un livre demeure un élément crucial à l'avancement professionnel.

Le groupe d'étude a recueilli l'information auprès de candidats inscrits au PAES ainsi que de chercheurs dans le domaine des sciences humaines et sociales qui avaient répondu à une autre étude sur l'importance relative des diverses techniques de diffusion de leur recherche (p. ex., dans les livres, les présentations d'exposés à des conférences et les revues). Comme l'indique le tableau 7 ci-dessous, les articles publiés dans des revues évaluées par les pairs et la publication de livres sont les deux démarches qui ont été qualifiées de « très importantes » par la plus forte proportion des chercheurs. Pour 91,4 p. cent des candidats retenus et 83,7 p. cent des candidats non retenus, inscrits au PAES, et pour 80,5 p. cent des candidats inscrits au Programme Aide aux conférences et aux congrès du CRSH, la publication de livres est considérée comme très importante.

Tableau 7 Importance accordée à diverses techniques de diffusion des connaissances

Très importante	R (n=413)	NR (n=49)	Autres¹⁹ (n=279)
Livres	91,4 %	83,7 %	80,5 %
Articles publiés dans des revues évaluées par les pairs	83,2 %	81,4 %	88,3 %
Chapitres de livre	65,5 %	59,5 %	N/D
Présentation d'exposés à des conférences internationales	64,4 %	69,8 %	90,2 %
Présentation d'exposés à des conférences nationales	56,5 %	58,5 %	61,8 %
Articles publiés dans des revues professionnelles	28,9 %	34,1 %	29,7 %
Médias grand public	25,9 %	25,6 %	14 %
Présentation d'exposés à des conférences provinciales	21,5 %	26,2 %	N/D
Présentation d'exposés à des conférences régionales	20,4 %	26,8 %	29,6 %
Manuels	18,9 %	28,6 %	13,7 %
Comptes rendus de conférences	18,7 %	21,4 %	35,8 %
Publications sur le Web	16,3 %	16,7 %	28,0 %
Tenue d'ateliers	14,0 %	23,3 %	28,8 %
Base de données ou ensemble de données	10,8 %	7,5 %	15,2 %

Comme le montre le tableau qui suit, les résultats ne diffèrent pas énormément entre les candidats retenus provenant du domaine des sciences sociales et ceux provenant du domaine des sciences humaines.

¹⁹ Résultats obtenus de l'évaluation de l'Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada, 18 février 2004.

Tableau 8 Importance accordée à diverses techniques de diffusion des connaissances, candidats retenus, par catégorie de discipline

Très importante	Sciences sociales (n=133)	Sciences humaines (n=229)
Livres	89,0 %	92,8 %
Articles publiés dans des revues évaluées par les pairs	80,0 %	84,9 %
Présentation d'exposés à des conférences internationales	67,4 %	62,6 %
Chapitres de livre	63,9 %	66,2 %
Présentation d'exposés à des conférences nationales	59,0 %	54,9 %
Médias grand public	32,6 %	21,6 %
Articles publiés dans des revues professionnelles	29,3 %	28,5 %
Présentation d'exposés à des conférences provinciales	20,3 %	22,3 %
Présentation d'exposés à des conférences régionales	20,3 %	20,2 %
Tenue d'ateliers	20,0 %	10,0 %
Manuels	19,7 %	18,1 %
Publications sur le Web	18,2 %	15,3 %
Comptes rendus de conférences	15,7 %	20,1 %
Base de données ou ensemble de données	12,6 %	9,4 %

Ces résultats confirment l'importance qu'accordent les écrits et les informateurs clés à la publication de livres dans la carrière des universitaires des sciences sociales et humaines.

Un nouveau besoin se fait sentir chez les auteurs, soit celui de soutenir la concurrence pour accéder aux moyens de diffusion de leurs travaux de recherche en raison de l'offre accrue de manuscrits savants et des changements démographiques qui touchent le milieu universitaire. L'Association des universités et collèges du Canada a estimé que les universités canadiennes auront besoin de 20 000 à 30 000 nouveaux professeurs d'ici 2010²⁰, plus particulièrement dans les domaines des sciences humaines et des sciences sociales où un fort pourcentage sera requis. En effet, il est prévu, selon le CRSH, que ces domaines auront besoin de 5 000 nouveaux professeurs d'ici 2005.

²⁰ Leanne Elliott, Revitalizing Universities Through Faculty Renewal, AUCC Research File, mars 2000, Volume 4, N° 1.

L'arrivée de ces nouveaux professeurs sera accompagnée d'une hausse de la demande de publication d'ouvrages à des fins de titularisation et d'avancement professionnel. À l'instar de leurs prédécesseurs, les jeunes universitaires à la recherche de nominations professorales devront faire la preuve de leurs qualifications professionnelles en publiant non seulement des articles dans des revues mais aussi des monographies approuvées par des collègues. Cette demande accrue sera accentuée par l'intérêt marqué que manifestent les jeunes cohortes à l'égard des programmes actifs de recherche par rapport aux cohortes antérieures d'universitaires en sciences humaines et en sciences sociales. Déjà, on observe une nouvelle tendance chez les jeunes universitaires qui rédigent leur thèse sous forme de livre dans le but de la publier après l'obtention de leur diplôme. Tout comme les autres programmes du CRSH, le PAES sera probablement confronté à cette demande accrue très prochainement, à mesure que les nouveaux chercheurs, les presses universitaires et les universités seront affectés par ces changements démographiques.

2.2 Besoins des éditeurs

Les critères d'admissibilité actuels du PAES appuient la publication d'ouvrages par les presses universitaires canadiennes, seules quelques exceptions étant prévues pour les éditeurs étrangers. Le principal besoin des éditeurs canadiens de livres savants, qui est ressorti à la fois des entrevues avec les informateurs clés et du sondage en ligne auprès des éditeurs, est l'attribution d'une aide financière à la publication de manuscrits savants qui ne sont pas rentables. Les éditeurs enregistrent un déficit sur la plupart des livres savants qu'ils publient en raison du petit nombre de lecteurs, des faibles possibilités d'économies d'échelle, d'un manque de soutien de la part des fondations nationales privées ainsi que d'une diminution de l'aide accordée par leur institution mère. Les ventes de livres savants dans le domaine des sciences humaines et sociales sont également touchées par un fléchissement des ventes de livres aux bibliothèques à l'échelle nationale et internationale, lesquelles représentent la part du lion du marché du livre savant. En 2000, le déficit moyen par livre publié au Canada dans le domaine des sciences humaines et sociales s'élevait à 13 240 \$²¹.

Les personnes interrogées travaillant pour les presses universitaires ont signalé qu'une subvention du PAES couvre en moyenne la moitié du déficit occasionné par les coûts de

²¹ APUC, Study of publication deficits of ACUP members, automne 2000.

publication. Près de 75 p. cent des candidats retenus et non retenus ont mentionné qu'ils n'avaient pas reçu de fonds provenant d'autres sources pour la publication de leurs manuscrits. Parmi ceux qui en ont reçu, les autres sources de financement les plus souvent mentionnées proviennent des programmes de l'université à laquelle est rattaché l'auteur (13 p. cent des candidats retenus et 7 p. cent des candidats non retenus) et des gouvernements provinciaux (6,7 p. cent des candidats non retenus). Les autres sources de financement couvrent en moyenne un tiers des coûts d'édition d'un livre savant. En général, les éditeurs utilisent les profits issus de la vente de livres commerciaux grand public pour subventionner la publication des livres savants. Par conséquent, même si les subventions du PAES sont essentielles pour réduire les coûts de publication des livres savants, elles n'absorbent pas tous les coûts de publication.

2.3 Utilité du programme

Selon les informateurs clés et les réponses au sondage, l'un des principaux points forts du programme est qu'il garantit que seuls les livres apportant une contribution importante à l'avancement de la recherche et ayant une valeur scientifique bénéficient d'une aide financière. Ce fait confirme l'importance du rôle joué par le programme en matière de contrôle de la qualité, en sus du simple versement de subventions. Il souligne également l'importance que revêt le programme en ce qui a trait à l'avancement de la recherche et des connaissances au Canada et à l'étranger. Comme l'illustrent les études de cas, le programme est considéré comme l'un des principaux moyens utilisés pour soutenir la diffusion d'une perspective canadienne sur d'importants sujets de recherche et préserver les connaissances au profit des générations futures. Les informateurs clés et les études de cas ont également confirmé que le programme est indispensable à la publication des travaux de recherche touchant aux études canadiennes, les éditeurs étrangers ayant un intérêt limité à l'égard de ce type de publication.

En raison du gel prolongé du budget alloué au PAES, les pressions qu'exercent sur le programme les auteurs et leurs éditeurs sont d'ores et déjà importantes. Il ressort d'un examen des tendances de l'offre de manuscrits savants et de la demande de fonds pour aider à leur publication que ces pressions continueront d'augmenter au cours des années à venir.

L'importance qu'attachent au PAES les auteurs et les éditeurs se manifeste par le fait que, en 2002-2003 (une année représentative), il y a eu 320 demandes d'aide, sur lesquelles 143 ont été acceptées, ce qui représente un taux de réussite de 45 p. cent. Il y a lieu de noter, comme l'a signalé le directeur des Affaires publiques au CRSH, Dominique LaCasse (*Quill & Quire*, Vol. 68, N° 11, p. 26, novembre 2002), que ce pourcentage est semblable au taux de réussite d'autres programmes financés par le CRSH, ce qui reflète peut-être le grand dilemme auquel fait face l'organisation sur le plan budgétaire.

Pour illustrer l'importance accordée au PAES, le professeur Robert A. Stebbins a écrit ce qui suit dans un article paru dans *The Canadian Journal of Sociology* (26[3], 2001) : [traduction] : « [...] un grand nombre, sinon la plupart, des monographies [traitant de sociologie canadienne] que le programme a subventionnées n'auraient pas été publiées par une maison d'édition canadienne de publications savantes n'eut été de ce programme. »

Un directeur de presse universitaire a affirmé dans une entrevue que, sur les 2 500 manuscrits dont le nombre de pages équivaut à celui d'un livre qui sont soumis à sa maison d'édition chaque année, au moins 500 manuscrits méritent d'être publiés en fonction de la seule valeur scientifique. Toutefois, la presse universitaire (avec l'aide de ses bailleurs de fonds), ne peut en publier que 150, compte tenu de ses ressources financières. En outre, le même directeur a fait remarquer que le gel du budget du PAES a été accompagné de restrictions graduelles au fil des ans quant au financement de certaines catégories de livres : par exemple, la publication de recueils et de traductions est encore admissible dans une certaine mesure à un financement, mais en réalité elle fait rarement l'objet d'un financement.

Les résultats de l'évaluation ont également révélé que le programme a un effet cumulatif important à l'égard des publications touchant au domaine des sciences humaines et sociales, ainsi qu'il est expliqué à la section 5.4 du présent rapport.

Conclusion concernant la pertinence : Le PAES répond toujours très bien aux besoins tant des auteurs que des éditeurs, car il s'agit d'un véhicule essentiel pour encourager les éditeurs canadiens à publier des livres savants en sciences humaines et sociales qui sont commercialement non viables, pour assurer la qualité des travaux de recherche effectués au Canada et publiés dans les livres, et pour appuyer l'avancement professionnel universitaire.



3.0 Conception du PAES

Cette portion de l'étude d'évaluation met l'accent sur trois principaux points à évaluer au regard de la conception du PAES. Ces points sont présentés sous forme de questions :

1. *Quelles sont les contraintes de la conception actuelle du programme? Comment ces contraintes peuvent-elles être surmontées?*
2. *Quelles sont les lacunes actuelles dans les situations suivantes :*
 - a. *À qui le programme devrait-il offrir un financement?*
 - b. *Quels ouvrages le programme devrait-il financer?*
 - c. *Quels sont les publics cibles clés?*
3. *Dans quelle mesure l'édition électronique a-t-elle une incidence sur le milieu de l'édition de publications savantes? Cela a-t-il ou aura-t-il une incidence sur les priorités du PAES?*

3.1 Lacunes relatives à la conception du programme

Au regard de la question 2 a) (à qui le programme devrait-il offrir un financement?), il appert que, actuellement, tous les universitaires canadiens et universitaires ayant le statut d'immigrant reçu, qui sont spécialisés dans le domaine des sciences sociales et humaines, sont admissibles au programme. Néanmoins, quelques auteurs et éditeurs ont mentionné que, en excluant les auteurs étrangers, le programme peut en fait limiter ses effets possibles sur la carrière des auteurs et sur la réputation des éditeurs canadiens :

[traduction]

Certains universitaires d'origine étrangère devraient être admissibles au programme si le catalogue de l'éditeur donne du poids à leur discipline. Une maison d'édition a avantage à publier des universitaires étrangers très influents en vue de rehausser la réputation des livres canadiens dans une collection particulière. (Éditeur)

Quelques personnes ont également suggéré que le programme permette aux auteurs de soumettre leurs manuscrits à des éditeurs étrangers. Ils soutiennent que cela permettrait de remédier au problème auquel se heurtent certains domaines de recherche qui ne sont pas publiés par les éditeurs canadiens existants. Cela dit, des subventions peuvent en fait être accordées aux auteurs qui souhaitent être publiés par un éditeur étranger dans la mesure où ils démontrent qu'au moins trois éditeurs canadiens ont rejeté leur manuscrit non pour des raisons de qualité, mais parce que la matière traitée déborde le mandat/les catalogues de l'éditeur. Néanmoins, 44 p. cent des candidats retenus, 68 p. cent des candidats non retenus et 80 p. cent des personnes n'ayant pas présenté de demande d'aide ont déclaré avoir fait publier, au cours de leur vie, un livre savant par un éditeur étranger. Bien que la principale raison pour laquelle ils ont opté pour un éditeur étranger soit la spécialité propre à l'éditeur ou sa connaissance du sujet traité dans le manuscrit :

[traduction]

Lorsque les travaux traitent de domaines qui sont vraiment de portée internationale (économie, philosophie et histoire) et que le contenu n'est pas propre au Canada, il est donc préférable de faire publier ces travaux par un éditeur international.

(Chercheur)

Plus de la moitié des candidats non retenus et des personnes n'ayant pas présenté de demande d'aide ont affirmé que leur choix avait été motivé par le fait que l'éditeur étranger offrait une plus grande diffusion de ses livres.

[traduction]

On croit que les grandes maisons d'édition internationales sont mieux placées pour commercialiser l'œuvre d'un auteur. (Chercheur)

Le prestige élevé dont jouissent les maisons d'édition étrangères a été également un facteur.

[traduction]

Les auteurs trouvent prestigieux de voir leurs œuvres publiées par un éditeur de renommée internationale. Il est lucratif pour de jeunes universitaires qui attendent la titularisation ou un avancement professionnel de faire affaire avec un éditeur reconnu. (Chercheur)

Tableau 9 Raisons invoquées relativement à la publication par des éditeurs étrangers (plusieurs réponses sont acceptées)

	R (n=297)	NR (n=34)	Non inscrits (n=85)
Plus grande diffusion par les éditeurs étrangers	24,2	52,9	62,4
L'éditeur étranger avait une spécialité particulière ou connaissait le sujet traité par le manuscrit	20,9	23,	38,8
Il est considéré comme plus prestigieux de publier à l'extérieur du Canada	10,1	14,7	28,2
L'éditeur étranger fait une promotion plus musclée des livres que les autres éditeurs	9,4	20,6	25,9
L'éditeur étranger respecte davantage les délais et est plus efficace que les autres	7,4	32,4	11,8
Les droits d'auteur versés par l'éditeur étranger étaient plus élevés	4,7	11,8	7,1
Les éditeurs canadiens ont refusé le manuscrit	4,0	20,6	--
L'évaluation par les pairs est faite de façon plus rigoureuse avec l'éditeur étranger	1,0	8,8	17,6
Le processus d'examen est moins rigoureux avec l'éditeur étranger	0,7	--	2,4

Les représentants du CRSH signalent que le contexte de l'édition au Canada français diffère de celui du reste du pays (beaucoup d'auteurs au Canada anglais ont tendance à publier aux É.-U. ou au R.-U., tandis que les auteurs canadiens-français font davantage affaire avec les éditeurs francophones). Cependant, aucune des données recueillies dans le cadre de la présente étude ne nous permet d'éclaircir cette question. Une analyse des données administratives et des résultats du sondage n'a révélé aucune différence notable entre les auteurs ayant soumis un manuscrit en français et ceux ayant soumis un manuscrit rédigé en anglais. En réponse aux questions ouvertes, un très petit nombre (inférieur à 10) de personnes a indiqué que la publication d'un manuscrit rédigé en français posait un problème en matière d'accès au programme ou au marché de l'édition. Les données du programme montrent que 20 p. cent des candidats retenus et 18 p. cent des candidats non retenus ont présenté un manuscrit rédigé en français, ce qui rend compte de la proportion (20 p. cent) des professeurs à temps plein de sciences sociales et de sciences humaines qui utilisent principalement le français comme langue de travail.²²

²² L'estimation a été fournie par le CRSH et est tirée des données du Programme de subventions institutionnelles du CRSH, communiquées en décembre 2001.

Au regard de la question 2b) (quels ouvrages le programme devrait-il financer?), les différents groupes appuient en général la définition actuelle des œuvres admissibles. Certains ont suggéré que le programme soit plus ouvert aux traductions et aux ouvrages collectifs.

Bien que les traductions anglaises et françaises soient théoriquement admises à certaines conditions, certaines personnes estiment qu'en pratique, il est très difficile d'obtenir une aide financière pour les traductions, probablement en raison du manque de fonds. On considère que l'aide financière accordée par le PAES à la traduction des principaux livres savants est particulièrement importante, étant donné que de nombreux ouvrages strictement savants sont inadmissibles à l'aide financière prévue dans le cadre du programme de subventions à la traduction du Conseil des arts du Canada. De plus, on a fait valoir que si les traductions étaient plus souvent admises, cela permettrait d'ouvrir des marchés dans l'autre langue officielle et encouragerait les échanges interculturels :

[traduction]

Le reste du Canada a besoin de pouvoir lire la traduction de certains de ces ouvrages. Il ne suffit pas que ceux-ci soient disponibles dans une seule langue. La traduction d'au moins 10 p. cent des ouvrages soutenus par le programme devrait être subventionnée. (Éditeur)

Les mêmes propos ont été tenus en faveur de l'assouplissement des critères d'admissibilité afin d'inclure les ouvrages collectifs. Les pressions croissantes qui s'exercent sur les chercheurs pour qu'ils travaillent en collaboration et se joignent à des équipes pluridisciplinaires devraient probablement donner lieu à une augmentation du nombre de publications collectives. Bien que les ouvrages collectifs soient admissibles à une aide financière (à condition qu'il ne s'agisse pas simplement d'un ensemble d'articles ou de chapitres distincts), plusieurs informateurs clés et personnes sondées ont l'impression que ce n'est pas le cas. Cela donne à entendre que les critères d'admissibilité du programme ne sont pas bien compris ou que la proportion des ouvrages collectifs financés par le programme est considérée comme trop faible par les auteurs et les éditeurs. Cela dit, le tableau ci-dessous montre que la proportion des ouvrages collectifs subventionnés par le programme a augmenté depuis 2000-2001, malgré les difficultés particulières à l'évaluation de ces ouvrages eu égard aux diverses expertises qui sont parfois nécessaires pour évaluer les différentes contributions à une œuvre collective.

Tableau 10 Taux de réussite des ouvrages collectifs présentés dans le cadre du programme, 2000-2004

Année	Présentés	Approuvés	Taux de réussite
2000-2001	18	4	22 %
2001-2002	31	8	26 %
2002-2003	29	18	62 %
2003-2004	36	15	42 %

3.2 Contraintes en matière de conception

En se fondant sur les enjeux soulevés précédemment, le groupe d'étude propose diverses contraintes possibles en matière de conception, qui pourraient être examinées par la direction et les administrateurs au moment où ils envisagent d'apporter des changements au PAES et planifient son avenir.

3.2.1 Programme visant les auteurs p. r. au programme visant les éditeurs

L'une des contraintes possibles de la conception actuelle du PAES est liée au fait que celui-ci vise des objectifs très généraux, malgré le fait qu'il soit un programme relativement modeste (1 M\$ de budget par rapport à 8 M\$ pour le Programme de subventions globales du Conseil des arts du Canada et à 27 M\$ pour le volet Aide aux éditeurs du PADIE). En tentant d'aider à la fois les auteurs et les éditeurs canadiens de publications savantes, sans cibler des disciplines précises, des groupes de chercheurs précis ou des types d'éditeurs particuliers, ce modeste programme (1 M\$) s'efforce de faire beaucoup de choses avec des ressources très limitées.

Premièrement, le PAES pourrait être conçu différemment s'il était censé être avant tout un programme destiné aux auteurs. Même si les auteurs prennent la décision finale quant au choix de l'éditeur qui publiera leur manuscrit et que le PAES respecte ce choix à condition que l'éditeur soit admissible selon les critères du programme, les subventions sont versées aux éditeurs. En outre, ce sont le plus souvent les éditeurs qui s'inscrivent au programme, au nom des auteurs. Il est ressorti du sondage que 67 p. cent des candidats

retenus avaient d'abord entendu parler du programme par l'entremise de leur éditeur et 78 p. cent ont affirmé que la demande d'aide avait été soumise par leur éditeur. La mise en place du protocole d'entente conclu entre le programme et les presses universitaires reconnaît davantage le rôle joué par les éditeurs dans l'exécution du programme. En outre, le PAES est réservé essentiellement aux éditeurs canadiens, ce qui n'est pas nécessairement toujours des plus avantageux du point de vue d'un auteur. Si le programme avait seulement pour objectif d'aider à la publication de livres savants dans le domaine des sciences sociales et humaines, produits au Canada, il pourrait permettre aux auteurs d'avoir accès à un plus grand groupe d'éditeurs étrangers. D'un oeil extérieur, ces éléments font ressortir que le PAES fonctionne également comme s'il s'agissait d'un programme destiné aux éditeurs canadiens.

Par ailleurs, le fait que 71 p. cent des subventions du PAES sont accordées uniquement à trois presses universitaires soulève la question de savoir si la conception actuelle du programme lui permet d'aider de façon significative à l'établissement d'autres éditeurs canadiens de publications savantes. Cela dit, les représentants de la Fédération et du PAES ont fait remarquer que les fonds du programme qui sont attribués à de plus petites maisons d'édition sont encore importants (sinon des plus importants) pour ces maisons.

3.2.2 Évaluation par les pairs et processus décisionnel

Un des aspects qui fait du PAES un programme destiné aux auteurs est l'attribution des subventions par manuscrit plutôt que selon une formule comme un financement global fourni directement aux presses universitaires. Cette approche se justifie par le fait que le PAES ajoute de la valeur au processus de l'édition érudite en soumettant chaque manuscrit à une évaluation par les pairs approfondie et rigoureuse ou, dans le cadre du protocole d'entente, en assurant qu'un processus d'examen approprié est mis en place. Tous les intervenants consultés sont d'avis qu'une évaluation par les pairs est importante pour assurer la qualité des livres publiés par les chercheurs et pour établir la crédibilité de leurs travaux aux fins de leur avancement professionnel. L'une des questions que doivent examiner les responsables du PAES est de savoir si les mécanismes mis en place pour l'évaluation des manuscrits et la prise de décision en matière de financement sont les plus efficaces en termes de temps et de coût.

Respect des délais dans l'évaluation par les pairs et le processus décisionnel



Les personnes interrogées ont mentionné que le principal domaine à améliorer était le respect des délais dans le processus décisionnel. Cependant, l'équipe d'évaluation a recueilli des informations contradictoires quant à l'importance des retards occasionnés par le processus afférent au PAES et s'est demandée s'il ne s'agissait pas plutôt d'une impression sans fondement de la part des auteurs et des éditeurs. Les éditeurs qui ont répondu au sondage avaient tendance à contredire les témoignages des informateurs clés interviewés et ceux des personnes ayant participé aux études de cas.

D'après la majorité des éditeurs ayant répondu au sondage, la publication des manuscrits pour lesquels ils ont demandé une subvention dans le cadre du PAES a pris à peu près le même temps que ceux n'ayant pas fait l'objet d'une demande de subvention. Un examen des données administratives a indiqué une différence d'un mois dans le délai entre la réception d'une demande et la date à laquelle est formulée une recommandation, selon que le PAES est responsable de l'évaluation par les pairs ou que la maison d'édition assume ce rôle suivant le protocole d'entente.

Tenant compte du fait que le volume est relativement faible (pendant la même période, 96 manuscrits ont été examinés en fonction des conditions du protocole d'entente et 56 manuscrits l'ont été selon les procédures standardisées du PAES), une analyse des données indique que le délai entre la réception de la demande et la date de recommandation est relativement similaire entre les deux procédures : on note une différence d'un mois en moyenne entre les deux (moyenne de 179 jours pour le processus relatif au protocole d'entente comparativement à 218 jours pour le processus régulier du PAES).

Comme les personnes interrogées estiment que, dans l'ensemble, le délai normal relatif à la publication d'un livre savant à partir de la présentation d'un manuscrit jusqu'à sa publication est d'environ 12 à 18 mois, l'écart d'à peu près un mois contribue à 7 à 10 p. cent du délai total.

Tableau 11 Délai entre la réception d'une demande et la recommandation²³

Catégorie	Délai en moyenne (jours)	Délai en moyenne (mois)	Délai minimum (jours)	Délai maximum (jours)
Examens dans le cadre du protocole d'entente (oct. 2003 – déc. 2003) (n=96)	179	5,9	40	382
Examens selon la procédure du PAES (oct. 2003 – déc. 2003) (n=56)	218	7,2	30	452
Ensemble des procédures d'examen (1996-2003) (n=1 603)	249	8,3	30	1 002

Les éditeurs qui ont participé aux entrevues avec des informateurs clés et aux entrevues liées aux études de cas ont signalé que le processus décisionnel du PAES est souvent trop long, ce qui a pour effet de retarder la publication. Les retards sont attribués au temps requis pour trouver des évaluateurs compétents, aux étapes supplémentaires du processus de sélection lorsqu'un manuscrit n'est pas recommandé immédiatement pour l'obtention d'un financement et à l'impression que le personnel rattaché au PAES est surchargé de travail.

Il semble donc que le respect des délais soit un aspect important pour certaines personnes. Cela dit, on ne voit pas exactement quels aspects de la procédure du PAES pourraient être améliorés pour réduire de façon marquée les retards. La direction du PAES peut vouloir se pencher sur d'autres éléments du processus de demande et de sélection comme la promotion du programme, la sélection et le recrutement des évaluateurs et des membres du comité, les recommandations, les appels et les révisions, etc. pour déterminer si ces activités peuvent être plus efficaces. Il est à noter que ce programme dépend dans une large mesure du temps qu'y consacrent bénévolement des universitaires très occupés. En conséquence, les problèmes de retard peuvent aussi bien être causés par le processus relatif à l'évaluation par les pairs bénévoles et les délais dans la réception des réponses des auteurs que par les processus internes mis en place au sein du PAES ou mis en place par les presses universitaires.

[traduction]

Tous les retards sont attribués au PAES. Les auteurs blâment les éditeurs et les éditeurs, le PAES et, à leur tour, les auteurs blâment le PAES. (Éditeur)

²³ Données administratives du PAES (1996-2003).

Un délai normal varie de 12 à 18 mois. Il est raisonnable que l'évaluation par les pairs prenne trois mois et que le livre soit publié un an plus tard. Il y a cependant des exceptions : lorsque la matière traitée par le livre est d'actualité ou touche à des questions urgentes. Dans ce cas, le livre ne sera pas soumis au PAES. (Éditeur)

Plusieurs éditeurs mentionnent un autre problème parallèle, à savoir le long délai, pouvant aller parfois jusqu'à plusieurs mois, dans le versement des subventions une fois le manuscrit publié. Selon les informations disponibles, ce délai crée des problèmes de liquidités chez certains éditeurs et leur occasionne des frais de financement supplémentaires. Les gestionnaires du PAES et le CRSH, en tant que bailleur de fonds du programme, peuvent devoir réexaminer la procédure de paiement pour être en mesure de quantifier la durée du délai et de déterminer si ce problème touche tous les intervenants ou s'il affecte plutôt quelques cas individuels.

Efficacité de l'évaluation par les pairs et du processus décisionnel

Au chapitre de l'efficacité, de nombreux éditeurs ont signalé que l'évaluation par les pairs effectuée par leur propre maison d'édition est plus rigoureuse et efficace que celle qui est assurée par le PAES. Le groupe d'étude n'a pu vérifier l'exactitude de ces propos en comparant ceux-ci à d'autres informations recueillies dans le cadre de l'évaluation. Par contre, les représentants du PAES interviewés ont mentionné que, pour certaines grandes presses universitaires comptant de gros comités de rédaction, l'évaluation par les pairs est peut-être plus simple. Cependant, ils n'ont aucune preuve que l'évaluation par les pairs des grandes presses universitaires est de qualité supérieure à celle du PAES.

Pour la majorité des intervenants consultés, le point fort du programme est que la décision relative à l'attribution des fonds repose sur le recours à un processus d'examen. Toutes les personnes interrogées estiment que cette mesure est nécessaire pour assurer la qualité des manuscrits. Comme il a été mentionné précédemment, d'un point de vue administratif, cette approche en matière de financement est quelque peu coûteuse, mais dans un contexte de publication d'œuvres savantes, il s'agit d'un coût inévitable.

Les représentants du PAES et ses participants ont exploré comment l'intégrité de ce processus peut être assurée à moindre coût par l'élaboration et la mise en place du protocole d'entente. Il importera que le programme surveille les modifications introduites

à cet égard au cours des prochaines années afin que les améliorations ne se fassent pas aux dépens de la qualité de l'évaluation par les pairs. Bien que ce soit une tâche difficile, il serait souhaitable d'élaborer des indicateurs de succès de ces modifications fondamentales apportées à l'exécution du programme.

Transparence du processus décisionnel

Les éditeurs et les candidats non retenus ont affirmé que le processus décisionnel adopté par le PAES leur a semblé manquer de transparence. Les éditeurs ont signalé qu'il est arrivé fréquemment qu'ils ne comprenaient pas ce qui justifiait le fait que certains lecteurs ont été refusés (aux termes du protocole d'entente) ou pourquoi certains manuscrits ont été refusés malgré les rapports positifs des lecteurs.

L'état actuel du budget du PAES ne permet que le financement d'une partie des manuscrits qui sont considérés comme contribuant de façon substantielle à la recherche. Par conséquent, des décisions très difficiles doivent être prises quant à l'ordre de priorité à attribuer aux manuscrits (« haute priorité » ou « faible priorité »). On a formulé comme observation au cours de l'évaluation que l'obligation de prendre ce genre de décisions peut involontairement contribuer à appuyer des manuscrits plus conservateurs ou plus « sûrs », par opposition à des manuscrits plus provocateurs qui peuvent avoir une plus grande incidence sur une discipline. Comme l'a expliqué un éditeur :

[traduction]

Le processus a tendance à ressembler au « syndrome du dossier sans erreur », c.-à-d. qu'il favorise les ouvrages n'ayant que des évaluations positives. Si un rapport est négatif, le comité de sélection se voit justifié de refuser ou de reporter la demande d'aide ou encore, de lui attribuer une faible priorité. Cela dit, les meilleurs ouvrages sont souvent provocateurs et, de ce fait, sont plus susceptibles d'être l'objet d'un rapport négatif. Aussi, le PAES privilégie-t-il la recherche sûre, conservatrice et ne finance pas toujours les meilleurs ouvrages. (Éditeur)

Cependant, les personnes interrogées ont dit comprendre que des décisions difficiles doivent souvent être prises dans un contexte où de nombreux manuscrits de qualité ont été soumis mais que, compte tenu d'un budget limité, seule une certaine proportion des ouvrages dont le financement a été approuvé peut être financée.

Rétroaction à l'égard des manuscrits

Une autre question à l'étude est de savoir si la rétroaction fournie aux auteurs par les évaluateurs à l'égard des manuscrits est aussi utile que le prétendait au départ le programme. Plusieurs informateurs clés estiment que le processus d'examen prévu par le PAES, en particulier le mécanisme révision et nouvelle présentation du manuscrit, contribue au renforcement de la recherche au Canada. Les observations des évaluateurs sur la façon d'améliorer les manuscrits sont censées aider les chercheurs, en particulier les nouveaux auteurs.

Même si 70 p. cent des candidats retenus ont indiqué que le processus d'examen des manuscrits avait contribué à améliorer leur manuscrit, par contre, moins d'un tiers des candidats non retenus ont estimé que ce processus était très utile.

Tableau 12 Principaux résultats obtenus de l'examen des manuscrits mis en place par le PAES (plusieurs réponses sont acceptées)

	R (n=392)	NR (n=123)
A contribué à améliorer le manuscrit	70,4	26,7
M'a fait voir des aspects auxquels je n'avais pas pensé	40,6	17,8
La prise en compte des observations des évaluateurs m'a permis d'approfondir mes connaissances	25,5	--
Le processus ne m'a pas été très utile en tant qu'auteur ou chercheur	14,3	64,4
M'a fait voir des aspects qui m'ont guidé dans mes travaux ultérieurs	13,0	6,7
A contribué à affaiblir le manuscrit	1,5	6,7

3.3 Rôle de l'édition électronique et le PAES

L'analyse bibliographique (voir Partie II - Contexte de l'édition d'œuvres savantes) a révélé que l'édition électronique s'est répandue énormément dans le monde de l'édition des articles et des revues spécialisés, mais qu'elle est moins susceptible de faire autant d'adeptes dans un avenir prochain dans celui de la publication d'œuvres savantes dont le nombre de pages équivaut à celui d'un livre. On prévoit que l'influence de l'édition électronique sur la publication d'œuvres savantes dont le nombre de pages équivaut à celui d'un livre se fera sentir probablement surtout dans le domaine de l'impression sur demande. Au cours de l'évaluation, le groupe d'étude a demandé aux personnes interrogées de faire état de certains des enjeux liés à l'édition électronique et de son incidence possible sur le PAES.

3.3.1 Usage actuel de l'édition électronique

On a demandé aux chercheurs ayant participé au sondage en ligne si certains de leurs manuscrits dont le nombre de pages équivaut à un livre ont été publiés par des moyens électroniques. La proportion de chercheurs dont le manuscrit a été publié par des moyens électroniques était relativement faible (8-16 p. cent). Parmi ceux qui ont eu recours à cette technologie, la majorité a répondu que le livre était destiné à la publication en ligne ou sur le Web.

Tableau 13 Recours à d'autres moyens (électroniques) de publication des livres savants

	R (n=377)	NR (n=47)	Non inscrits (n=219)
Non	87,5 %	76,6 %	77,2 %
Oui	8,2 %	10,6 %	15,5 %
Les deux	4,2 %	12,8 %	7,3 %

Tableau 14 Moyens électroniques utilisés pour l'édition de livres savants (plusieurs réponses sont acceptées)

	R (n=29)	NR (n=5) ²⁴	Non inscrits (n=26)
Publication en ligne/sur le Web	58,6	--	61,5
CD-ROM/DVD/disquette	31,0	--	42,3
Autre/Je l'ignore	13,8	--	11,5
Livre électronique	10,3	--	19,2
Impression sur demande	3,4	--	7,7

Lors des entrevues menées auprès des informateurs clés et des études de cas effectuées aux fins de la présente évaluation, les éditeurs d'œuvres savantes et les experts en édition électronique ont reconnu que les éditeurs dans le domaine des sciences humaines et sociales explorent activement les possibilités de l'édition électronique. Les éditeurs utilisent déjà la technologie numérique pour réviser les manuscrits et créer des ouvrages imprimés. Ils possèdent donc les fichiers nécessaires pour publier sous forme électronique les livres, en particulier les livres récents. (Dans le cas des livres publiés avant l'utilisation répandue de la technologie numérique, les éditeurs devront d'abord numériser les livres avant d'en produire des versions électroniques.)

Les éditeurs affirment qu'ils ont vraiment besoin d'avoir accès au marché des versions électroniques de leurs livres et de sonder ce marché. Pour ce faire, les éditeurs doivent souvent concéder les droits électroniques à des entreprises qui commercialisent des versions en ligne, principalement aux bibliothèques universitaires. Un éditeur peut concéder en même temps des droits à plusieurs de ces distributeurs. Des entreprises telles que NetLibrary, Ebrary, Questia et Baker & Taylor E-Division sont des revendeurs, qui se comparent aux grossistes en livres dans l'univers de l'impression, c.-à-d. qu'elles exploitent une franchise de distribution non exclusive en revendant des livres à titre d'intermédiaire entre l'éditeur et le client. Elles utilisent diverses plateformes techniques sur lesquelles sont transférés les fichiers de l'éditeur. L'incertitude quant à la ou aux plateformes qui continueront d'être utilisées dans le futur est l'un des problèmes souvent soulevés par les éditeurs et les chercheurs. Les éditeurs notent également que les droits d'auteur provenant de leurs licences d'édition électronique ne représentent pas encore une partie importante de leurs revenus.

²⁴ Les chiffres obtenus pour cette colonne étant négligeables, ils n'ont pas été inclus.

Les personnes qui ont répondu aux sondages en ligne souscrivent en général aux points de vue que l'on vient de résumer. On a demandé aux chercheurs appartenant aux trois catégories (candidats retenus et non retenus, et les personnes n'ayant pas présenté de demande d'aide) d'indiquer les avantages et les désavantages des autres méthodes d'édition tant des livres que des revues. Les réponses fournies étaient constantes chez toutes les catégories interrogées. À leur avis, le principal avantage des autres méthodes d'édition est de leur assurer un grand nombre de lecteurs, car elles rendent leur travail plus facilement et rapidement accessible. Également, selon les personnes interrogées, les autres méthodes d'édition proposent des solutions moins coûteuses et plus rentables pour remplacer la méthode traditionnelle d'impression. Ce point de vue est cependant contredit par les témoignages des éditeurs.

Les candidats retenus et non retenus et les personnes n'ayant pas présenté de demande d'aide conviennent également que le risque d'atteinte au droit d'auteur était l'un des principaux désavantages des publications électroniques, de même que les difficultés à assurer la qualité scientifique des travaux ainsi qu'une perte de prestige, de crédibilité et de reconnaissance au niveau universitaire. Pour les livres en particulier, les formats électroniques ne semblent pas pratiques, car il est difficile de les lire à l'écran. Des préoccupations ont été exprimées à l'égard des effets négatifs possibles de ces autres méthodes d'édition sur les éditeurs canadiens d'ouvrages savants, sur la qualité des publications, et sur l'accessibilité et la longévité des livres.

3.3.2 Compétences requises pour l'édition électronique

Différents points de vue s'expriment au sujet de la nécessité pour les chercheurs d'améliorer leur capacité et leur expertise à l'égard de l'utilisation de l'édition électronique. Une majorité de chercheurs, en répondant à cette question, ont fait état de diverses ressources ou de l'aide dont ils auraient besoin pour améliorer leur capacité dans ce domaine. La plupart des informateurs clés, en particulier les éditeurs, n'ont pas vu cela comme étant un problème majeur. Ils ont fait valoir que si les chercheurs universitaires visent la publication d'œuvres de qualité, revues par les pairs (par opposition à l'autoédition ou à la publication à compte d'auteur), ils n'ont pas besoin de ce type d'expertise technologique qui est en fait le domaine de l'éditeur.

Cela dit, un expert dans le domaine de l'édition électronique a souligné que les chercheurs pouvaient, s'ils le désiraient, acquérir la capacité à rendre plus accessibles par des moyens électroniques les « fondements de leur recherche », en utilisant des médias qui incorporent des éléments visuels et audio. En pareil cas, l'acquisition de connaissances techniques serait nécessaire pour intégrer la couleur, le mouvement et le son dans la présentation de données de recherche.

Soixante p. cent des candidats retenus et 64 p. cent des candidats non retenus ont affirmé qu'ils envisageaient la possibilité de publier éventuellement leurs manuscrits par d'autres moyens (électroniques). Cependant, un grand nombre estime ne pas posséder la formation ou l'expertise nécessaire pour le faire. Le tableau 15 délimite les ressources ou l'aide supplémentaire qui, selon les personnes interrogées (candidats retenus seulement) appartenant aux deux catégories des sciences humaines et sociales, leur seraient nécessaires pour qu'elles puissent publier leurs ouvrages par d'autres moyens. Ces ressources comprennent, par ordre d'importance global : la formation, le financement, les logiciels, l'information et le matériel.

Tableau 15 Ressources ou aide nécessaires pour publier en utilisant d'autres moyens, candidats retenus, par catégorie de discipline (plusieurs réponses sont acceptées)

	Sciences humaines (n=99)	Sciences sociales (n=105)	Total (n=204)
Formation	67,7	61,9	64,7
Financement	63,6	61,9	62,7
Logiciels	61,6	57,1	59,3
Information	61,6	56,2	58,8
Matériel	42,4	35,2	38,7
Autres	17,2	10,5	13,7

Nous pouvons donc conclure que les chercheurs expriment des points de vue différents en ce qui a trait à l'édition électronique et désireraient et(ou) exigeraient divers types de soutien soit pour publier eux-mêmes leurs œuvres soit pour demander à un éditeur de le faire en leur nom. Tout programme cherchant à subventionner l'édition électronique devra tenir compte de ces besoins.

3.3.3 Incidence de l'édition électronique

Par le truchement des entrevues avec des informateurs clés, des études de cas et des sondages en ligne, il a été possible d'évaluer l'incidence à ce jour de l'édition électronique sur les livres savants. L'édition électronique de livres offre un certain nombre d'avantages possibles et de nouvelles possibilités pour la diffusion des travaux de recherche, mais elle n'a pas encore eu une grande incidence sur ce domaine. Les chercheurs et les éditeurs ont tendance à penser que l'impression de livres demeure l'outil par excellence pour les lecteurs, les comités répondant aux demandes de titularisation et de promotion, et le marché lui-même. La diffusion des travaux de recherche par voie électronique permet aux chercheurs de rendre leurs travaux accessibles plus rapidement et plus largement, mais elle est dépourvue de la crédibilité et du prestige professionnels attribués aux ouvrages imprimés revus par les pairs. Cette méthode de diffusion augmente également le risque de piratage.

À l'égard des technologies disponibles, les éditeurs et les chercheurs chevronnés estiment que les systèmes d'impression sur demande présentent la plus grande utilité sur le plan pratique. Ces systèmes peuvent prolonger la vie d'un livre en permettant aux éditeurs d'exécuter des commandes uniques une fois que la réserve initiale d'ouvrages imprimés est épuisée.

Selon les éditeurs, l'édition électronique a peu d'incidence sur l'efficacité, même si elle devait remplacer l'impression. La plus grande partie des coûts d'édition d'une maison d'édition sont liés aux processus de révision (y compris l'évaluation par les pairs), de conception et de marketing, plutôt qu'au papier, à l'impression et à la reliure. Un expert en édition électronique a estimé que la production, l'entreposage et l'expédition des ouvrages imprimés peuvent représenter jusqu'à 20 p. cent des coûts par livre d'un éditeur, coûts qui pourraient être économisés en publiant ces ouvrages uniquement par voie électronique. Cette dernière méthode génère également des coûts supplémentaires sur le plan technique et en matière de conception et de marketing. De plus, les éditeurs doivent s'occuper des différents formats techniques requis par les revendeurs.

Conclusion concernant la conception du programme : Les résultats de l'évaluation ont fait ressortir les contraintes et les lacunes suivantes à l'égard de la conception du PAES :

- Les critères d'admissibilité excluent ou limitent certaines catégories de bénéficiaires possibles du programme : les auteurs étrangers, les auteurs canadiens d'œuvres traduites et les auteurs canadiens qui publient auprès d'éditeurs étrangers.
- Plus de la moitié des subventions du PAES sont accordées à des universitaires représentant deux disciplines seulement des sciences humaines : l'histoire (31 p. cent) et la littérature (20 p. cent).
- Soixante et onze p. cent des manuscrits retenus sont publiés par trois importantes presses universitaires seulement.
- Depuis le début de l'application du protocole d'entente, 80 p. cent des manuscrits soumis par les presses universitaires ont été examinés dans le cadre de ce protocole par un comité de pairs créé par la presse universitaire plutôt que par le PAES.
- Le PAES se veut un programme destiné aux auteurs, mais dans les faits ses critères d'admissibilité donnent à entendre qu'il cible également les éditeurs, et les mécanismes de mise en œuvre du PAES comportent une interaction plus directe avec les éditeurs qu'avec les auteurs.
- Le budget du programme est très modeste compte tenu des grands objectifs visés par celui-ci et contrairement à d'autres programmes similaires.
- Des points de vue contradictoires ont été exprimés sur les retards qu'entraîne le processus décisionnel. Il n'est pas clairement démontré que ces retards sont dus à l'évaluation par les pairs.
- L'évaluation des manuscrits par les pairs est généralement perçue comme essentielle. Les éditeurs, les représentants du programme et les auteurs se demandent si l'évaluation par les pairs mise en place par les éditeurs est aussi rigoureuse que celle du PAES ou même plus rigoureuse.
- L'édition de livres électroniques n'a pas gagné suffisamment de terrain dans le milieu de la recherche au Canada pour que des investissements immédiats soient justifiés dans ce domaine de la part du CRSH. Cela dit, la situation devrait évoluer et le CRSH devra suivre de près les progrès réalisés dans le domaine technologique et le changement d'attitude des chercheurs à l'égard de l'utilisation d'autres méthodes d'édition.
- L'impression sur demande est l'une des technologies électroniques qui offre les perspectives les plus intéressantes à l'édition de publications savantes.

4.0 Mise en œuvre du PAES

Aux fins de l'évaluation en cours, le groupe d'étude s'est intéressé à quatre grandes questions pour évaluer la mise en œuvre du PAES :

- 1. Dans quelle mesure la gestion générale du PAES est-elle efficace et rentable?*
- 2. Des problèmes/obstacles internes ou externes viennent-ils entraver la réalisation des résultats immédiats et intermédiaires du programme? Le cas échéant, quels sont ces problèmes ou obstacles et quels changements devrait-on apporter?*
- 3. De quelle manière la mise en œuvre actuelle du programme permet-elle à celui-ci d'atteindre ses objectifs généraux?*
- 4. Les intervenants/clients sont-ils satisfaits des produits ou des services fournis par le PAES?*

4.1 Efficacité et rentabilité

La question du respect des délais a été examinée à la section précédente. La présente section se concentre sur la question de la rentabilité.

Tel qu'il a été mentionné précédemment, le budget des subventions du PAES est resté pratiquement inchangé depuis une décennie, limitant ainsi chaque subvention à un montant de 7 000 \$, ce qui couvre environ 53 p. cent du déficit moyen par livre, estimé à 13 240 \$.

Le montant alloué à la FCSH pour administrer le PAES s'élève à 288 000 \$ environ annuellement. Au regard du budget établi de 1,3 million de dollars, ce montant représente 22 p. cent approximativement. À première vue, ce pourcentage semble élevé par rapport au pourcentage obtenu pour des types de programme

similaires (p. ex., 2 p. cent pour le Programme de subventions globales du Conseil des arts du Canada et 3 p. cent pour le PADIE). Cela dit, le groupe d'étude postule que d'autres aspects doivent être pris en compte avant d'évaluer si ce niveau est approprié.

Un premier aspect à considérer est le fait que, pour les petits programmes, il est extrêmement difficile d'obtenir des économies d'échelle en ce qui concerne les coûts administratifs. D'après l'expérience des évaluateurs, pour tout programme, quelle que soit sa taille, des frais administratifs de base doivent être assumés. Les coûts marginaux relatifs à l'administration d'un programme n'augmentent pas nécessairement de manière proportionnelle aux hausses budgétaires. Par exemple, il est probable que la FCSH puisse administrer le PAES au moyen d'un budget subventionnant deux fois plus de livres par année avec moins de 50 p. cent d'augmentation des coûts administratifs. À des fins de comparaison, le Programme de subventions globales du Conseil des arts du Canada est doté d'un budget de 8 millions de dollars (dont 160 000 \$ sont consacrés aux frais d'administration) et le PADIE gère un budget de 26 millions de dollars (dont 700 000 \$ sont consacrés aux frais d'administration).

Un deuxième aspect dont il faut tenir compte lorsqu'on évalue si les frais d'administration sont appropriés est la méthode de mise en œuvre du programme. Deux grandes différences caractérisent l'exécution du PAES par rapport à celle des deux autres programmes analysés précédemment. La première différence a trait au fait que le fonctionnement du PAES repose sur un modèle d'inscription continue, c.-à-d., que l'on reçoit et examine continuellement des demandes d'aide au lieu de procéder par un nombre limité de concours chaque année. L'autre différence résulte du fait que le PAES n'accorde aucune « subvention globale » directement aux éditeurs mais évalue plutôt séparément les manuscrits. Ces mécanismes d'exécution du programme comportent un fort coefficient de main-d'œuvre et sont, par conséquent, plus coûteux que d'autres mécanismes.

En conclusion, en prenant en considération le caractère restreint du budget de subvention et la nature du mécanisme de mise en œuvre du programme, il ressort que l'affectation de fonds couvrant les frais d'administration est appropriée. D'un point de vue réaliste, pour réduire la proportion du budget allouée à l'administration du programme, il faudrait probablement une hausse substantielle du budget global de subvention et (ou) des changements importants aux principaux aspects de la mise en œuvre du programme (p. ex., modification du modèle d'inscription continue, probablement en adoptant un

programme de subventions globales au lieu d'un programme de subventions axé sur les manuscrits).

4.2 Obstacles internes et externes

Le principal obstacle constaté par tous les groupes interrogés, y compris les représentants du CRSH, avait trait à la question du financement. Comme nous l'avons déjà mentionné, le financement du programme est resté inchangé au cours des huit dernières années (1,3 million de dollars). En fait, cela signifie que la valeur réelle du programme a diminué au cours de cette période si on tient compte de l'inflation. Si nous appliquons le taux d'inflation moyen de 2,07, en dollars constants, le budget de 1 308 550 \$ en 1998 du PAES se chiffrerait à 1 510 239 \$ en 2004, ce qui donne un écart de 201 689 \$. Par conséquent, le budget du PAES a diminué en fait de 15,41 p. cent depuis 1998. Pour les besoins de l'évaluation, l'incidence de la réduction de la taille du programme a été examinée sous différents angles et il s'en est suivi un certain nombre de questions qui seront abordées ci-dessous.

4.2.1 Restrictions budgétaires

Selon un représentant du CRSH, le Conseil n'a pas accru ses budgets relatifs au PAES ou à n'importe quel programme de diffusion de la recherche pour les raisons suivantes :

- 1) tous les nouveaux fonds ont servi à maintenir les taux de réussite satisfaisants des programmes de base, tels les programmes de subventions ordinaires de recherche et les programmes de bourses, et à augmenter le montant des bourses;
- 2) d'autres hausses du budget du CRSH ont porté sur des initiatives très ciblées, définies par le gouvernement, comme le Programme des chaires de recherche du Canada, l'Initiative de la nouvelle économie et le programme des Bourses d'études supérieures du Canada.

Les ressources insuffisantes dont dispose le CRSH pour mobiliser les connaissances constituent l'un des principaux enjeux. La présente étude et les discussions/négociations qui suivront donneront la possibilité de redéfinir les objectifs, les rôles et les

responsabilités, si le CRSH parvient à obtenir des ressources supplémentaires pour mobiliser davantage les connaissances.

4.2.2 Absence de surveillance relativement aux incidences possibles du programme

L'un des principaux domaines sur lequel la réduction du budget du programme a fait sentir ses effets a été la capacité de la FCSH à surveiller le rendement du programme. Même si, selon la documentation sur le programme, le Comité d'aide à l'édition savante (CAES) se penche actuellement sur cette question, de l'avis de la FCSH, les ressources actuelles ne permettent pas de procéder à la détermination, au suivi et à l'analyse des résultats immédiats et intermédiaires du PAES. De même, étant donné les ressources plus réduites, il est difficile de surveiller des incidences à plus long terme comme celles touchant à l'édition électronique.

4.3 Atteinte des objectifs du PAES

L'équipe d'évaluation s'est employée à évaluer dans quelle mesure l'exécution actuelle du PAES a contribué à l'objectif général suivant :

[traduction]

Aider à la publication d'ouvrages d'érudition dans le domaine des sciences humaines qui, tout en apportant une contribution marquante à l'avancement des connaissances, ont peu de chances d'être rentables.

Les résultats de l'évaluation indiquent que l'exécution du PAES aide de la manière suivante le programme à répondre aux trois principaux volets du grand objectif susmentionné.

Aider à la publication d'ouvrages d'érudition dans le domaine des sciences humaines

[...]

Le PAES aide à la publication de livres en accordant en moyenne 150 subventions par année pour différents manuscrits. L'exécution du PAES prévoit un soutien direct à la publication de livres distincts. En optant pour une aide financière par livre, le PAES veille

à ce que le livre soit le résultat direct de l'aide accordée. Si le PAES accordait une subvention globale, l'attribution de fonds à certains livres pourrait poser plus de problèmes et devrait relever de la responsabilité de l'éditeur. Un montant d'aide de 7 000 \$ par manuscrit approuvé est attribué uniformément à tous les éditeurs.

Cela dit, dans le cadre de la présente évaluation, nous sommes parvenus à une conclusion importante, à savoir que certaines disciplines profitent davantage du programme que d'autres : les ouvrages traitant d'histoire et de littérature ont récolté la moitié des subventions du PAES.

L'exécution du PAES reposant sur une évaluation par les pairs rigoureuse veille à ce que les livres subventionnés soient des livres savants. Le Guide du lecteur du PAES décrit sommairement les divers critères que les pairs chargés de l'évaluation doivent appliquer pour déterminer si le manuscrit peut être considéré comme contribuant à l'avancement des connaissances dans une discipline ou un domaine donné. Selon les participants au sondage, la qualité des manuscrits est l'avantage numéro un du PAES, ce qui confirme que le niveau d'érudition des manuscrits approuvés par le programme est jugé suffisamment élevé.

Les critères d'admissibilité précisent que le travail d'érudition doit apporter une contribution à un domaine rattaché aux sciences humaines ou sociales. En en faisant un critère d'admissibilité, le PAES s'assure que ce volet des objectifs du programme est pris en considération.

[...] qui, tout en apportant une contribution marquante à l'avancement des connaissances [...]

Semblable à la notion précédente de l'avancement des connaissances, la « **contribution marquante à l'avancement des connaissances** » est un critère particulier dont doivent tenir compte les lecteurs participant à l'évaluation par les pairs dans leur évaluation de chaque manuscrit. En se fondant sur l'évaluation par les pairs, le modèle d'exécution du PAES fait en sorte que chaque manuscrit soit l'objet d'une évaluation de ce volet de l'objectif du programme. Les comptes rendus d'études de cas donnent des exemples de contributions apportées par les livres subventionnés dans le cadre du PAES à l'avancement des connaissances dans leurs domaines respectifs : présentation d'une synthèse de tous les travaux de recherche existants dans un domaine donné, traitement de

sujets de recherche inexplorés, définition nouvelle et originale d'un sujet de recherche, etc.

[...] ont peu de chances d'être rentables.

Contrairement à certains autres programmes du gouvernement fédéral, dont le processus d'inscription comporte une déclaration de la part du bénéficiaire d'une subvention, selon laquelle on ne pourra exercer l'activité en l'absence de financement ou de subvention provenant du programme, le PAES n'exige pas ce type de déclaration que ce soit de la part de l'auteur ou de l'éditeur. Cela dit, un examen du secteur de l'édition d'œuvres savantes (voir partie II du présent rapport) révèle que très peu de livres savants publiés au Canada seront en réalité rentables : en d'autres termes, qu'ils généreront un produit des ventes suffisamment élevé pour couvrir les frais de publication. Tel qu'il a été mentionné précédemment, le déficit moyen enregistré par l'édition d'un livre savant dans le domaine des sciences humaines et sociales en l'an 2000 s'élevait à environ 13 000 \$. Étant donné que l'accent est mis sur les ouvrages d'érudition, on peut supposer que la plupart des manuscrits soumis au PAES pourraient raisonnablement être considérés comme non rentables et n'auraient probablement pas été publiés (à tout le moins de la même façon) sans l'aide du PAES. En effet, seulement 41,1 p. cent des auteurs non retenus ayant répondu au sondage ont déclaré que leur manuscrit avait été accepté par un éditeur sans une subvention du PAES. Trente-neuf (39) p. cent de ces auteurs ont changé d'éditeur après s'être vu refuser une subvention du PAES.

4.4 Satisfaction des intervenants

Comme il fallait s'y attendre, le niveau de satisfaction à l'égard du PAES a varié selon les groupes d'intervenants. Les candidats retenus étaient entièrement satisfaits tandis que les candidats non retenus ont exprimé beaucoup d'insatisfaction. La plus grande variabilité dans les niveaux de satisfaction a été observée au sein des groupes d'éditeurs.

Candidats retenus

Plus de la moitié des candidats retenus ont indiqué qu'ils étaient « satisfaits » ou « très satisfaits » de tous les aspects de la mise en œuvre du programme. Les domaines ayant affiché les plus hauts niveaux de satisfaction étaient : les critères d'admissibilité, l'impartialité du processus d'examen et du processus décisionnel, et la qualité des observations concernant les manuscrits.

Lorsque l'équipe d'évaluation a comparé les réponses des auteurs du domaine des sciences sociales à celles des auteurs du domaine des sciences humaines, une plus grande proportion des spécialistes en sciences sociales (59 p. cent), par rapport aux spécialistes en sciences humaines (26 p. cent), étaient satisfaits de la transparence du processus décisionnel.

Tableau 16 Satisfaction à l'égard du PAES, candidats retenus qui se sont dits plutôt satisfaits ou très satisfaits, par catégorie de discipline

	Sciences humaines (n=196)	Sciences sociales (n=184)	Total
Qualité des observations issues de l'évaluation par les pairs	79,8 %	74,1 %	77,1 5
Critères d'admissibilité des manuscrits	77,4 %	75,2 %	76,4 %
Impartialité du processus décisionnel	76,3 %	75,8 %	76,0 %
Impartialité de l'évaluation par les pairs	77,4 %	72,0 %	74,8 %
Travail nécessaire à la préparation du dossier demande d'aide/manuscrit	70,8 %	62,0 %	66,6 %
Respect des délais relatifs à la communication de la décision	63,3 %	66,8 %	65,5 %
Respect des délais du processus décisionnel	60,3 %	61,1 %	60,7 %
Transparence du processus décisionnel	25,6 %	59,4 %	60,6 %
Respect des délais du processus d'examen des manuscrits	57,7 %	52,9 %	55,4 %
Serviabilité du personnel rattaché au PAES	47,9 %	43,5 %	45,8 %

Candidats non retenus

Comme c'est généralement le cas lorsqu'on compare les candidats non retenus et les candidats retenus, il existe des différences importantes entre les deux groupes. La majorité des candidats non retenus étaient « plutôt insatisfaits » ou « très insatisfaits » de tous les aspects de la mise en œuvre du programme. Les aspects de la mise en œuvre du

programme ayant enregistré les plus hauts niveaux d'insatisfaction ont été la transparence et l'impartialité de l'évaluation par les pairs et du processus décisionnel.

Tableau 17 Satisfaction à l'égard du PAES, candidats non retenus qui se sont dits plutôt satisfaits ou très satisfaits

	NR (n=49)
Travail nécessaire à la préparation du dossier demande d'aide/manuscrit	50,0 %
Respect des délais relatifs à la communication de la décision	36,4 %
Critères d'admissibilité des manuscrits	33,3 %
Respect des délais du processus décisionnel	26,7 %
Respect des délais du processus d'examen des manuscrits	24,4 %
Serviabilité du personnel rattaché au PAES	22,2 %
Qualité des observations issues de l'évaluation par les pairs	15,6 %
Transparence du processus décisionnel	13,3 %
Impartialité du processus décisionnel	11,4 %
Impartialité de l'évaluation par les pairs	11,1 %

Éditeurs

La plupart des éditeurs étaient « plutôt satisfaits » ou « très satisfaits » de l'impartialité de l'évaluation par les pairs, de la qualité des observations issues de l'évaluation par les pairs et de la serviabilité du personnel rattaché au PAES. La majorité d'entre eux étaient « plutôt insatisfaits » ou « très insatisfaits » de la transparence et du respect des délais du processus décisionnel, du respect des délais relatifs à la communication de la décision et aux paiements ainsi que des montants de la subvention.

Conclusion concernant la mise en œuvre du programme : En prenant en considération le caractère restreint du budget de subvention et la nature des activités du programme (réception continue de manuscrits et fonction relative au contrôle de la qualité), il ressort que l'affectation de fonds couvrant les frais d'administration semble appropriée. Le fait que le budget du programme ait diminué de 15,41 p. cent en dollars constants depuis 1998 a une incidence sur la capacité du programme à répondre à la demande.

Les résultats du sondage indiquent que les auteurs et les éditeurs sont, en général, satisfaits de l'exécution du programme. Les informateurs clés sont plus critiques, plus particulièrement en ce qui a trait au respect des délais et à la transparence du processus décisionnel. Les principaux problèmes

se répercutant sur la mise en œuvre du programme sont le processus d'examen/d'approbation du PAES, qui ralentit inévitablement la publication des manuscrits et la qualité des observations fournies aux candidats non retenus au sujet de leur manuscrit.



5.0 Répercussions du PAES

Bien que la présente évaluation soit de nature formative et qu'elle ait abordé des questions touchant à la pertinence, à l'exécution et à la rentabilité du PAES, l'équipe d'évaluation a également recueilli des informations sur les répercussions du programme. La question d'évaluation suivante a été posée :

1. *Quel type d'incidence le programme a-t-il eu sur l'évolution des différentes disciplines relevant des sciences sociales et humaines au cours de son cycle de vie?*

L'information sur les répercussions du programme se divise en deux grandes catégories : **les effets cumulatifs perçus du programme** (c.-à-d. *que serait-il arrivé en l'absence du programme?*) ont été recueillis dans le cadre des sondage et des entrevues avec des informateurs clés. **Les répercussions générales possibles du programme** (c.-à-d. *quelles répercussions le programme peut-il entraîner?*) ont été recueillies dans le cadre de huit études de cas. La présente section expose d'abord les conclusions relatives à la perception des effets cumulatifs du programme, puis une présentation plus fouillée des répercussions possibles du programme découlant des études de cas.

5.1 Effets cumulatifs perçus du PAES

Le PAES repose sur la probabilité que, pour être publiés par un éditeur professionnel sous forme de livre, la plupart des manuscrits savants au Canada ont besoin d'une aide financière pour combler le déficit relatif à leur publication. Les candidats retenus ont répondu à une question du sondage concernant la probabilité que leur manuscrit soit publié sans une aide financière provenant du programme. Seuls 14,6 p. cent des candidats retenus considèrent que leur manuscrit aurait probablement été publié tel quel sans l'aide financière. Au total, 37,1 p. cent des candidats retenus estiment que leur manuscrit n'aurait probablement pas été publié sans subvention. Et encore 20,5 p. cent croient que même si leur manuscrit avait été publié sans subvention, des changements auraient probablement été apportés à celui-ci ou au processus d'édition.

Les informations recueillies lors des entrevues avec des informateurs clés et des études de cas ont confirmé ces observations. Un éditeur ou un auteur a parfois indiqué qu'un livre aurait été publié même sans subvention parce que l'auteur était un chercheur chevronné réputé et qu'une fondation soutenait la publication du livre. Le plus souvent, cependant, les personnes interrogées ont déclaré que le soutien du PAES était nécessaire à la publication. Fondamentalement, les informateurs ont précisé que le programme permet la publication des œuvres de chercheurs canadiens, plus particulièrement de travaux touchant aux études canadiennes, puisque dans l'ensemble ces travaux ne sont pas une priorité pour les éditeurs étrangers.

En majorité, les éditeurs sondés ont confirmé la nécessité du programme. À défaut du financement du PAES, la plupart d'entre eux ont signalé qu'ils n'auraient probablement pas publié les manuscrits pour lesquels ils ont demandé une aide financière.

Les candidats retenus ayant répondu que des changements auraient probablement été apportés en l'absence de l'aide du PAES ont fait mention de divers changements probables, présentés dans le tableau 18. Des informateurs clés ont fourni des exemples précis de ces changements. Dans un cas, la subvention a permis à l'éditeur d'inclure une section comprenant des photographies en couleur et une page couverture en couleur qui ont rehaussé l'aspect visuel du livre et contribué à faire grimper les ventes, ce qui a entraîné la réimpression du livre. Un éditeur a précisé que, en l'absence de subvention du PAES, il aurait fallu réduire les coûts du livre en éditant celui-ci en collaboration avec une presse universitaire américaine, ce qui aurait vidé d'une bonne partie de sa substance le contenu canadien de l'œuvre. Dans un autre cas, un éditeur a pu, grâce à la subvention, faire une promotion plus énergique du livre auprès des médias, auprès des professeurs lors de petits-déjeuners et de déjeuners de travail et auprès du public dans le cadre de salons du livre et de séances de signature. Selon un auteur, sans l'aide financière du PAES, il aurait été contraint d'abaisser ses critères en matière de rigueur scientifique et de qualité pour faire publier le livre par un éditeur commercial spécialisé. Parmi les autres changements qui se seraient produits si les éditeurs avaient décidé de publier sans subvention, mentionnons l'absence ou la quasi-absence de versement de droits d'auteur, un processus d'examen plus rigoureux, un tirage plus faible et une publication plus rapide.

Tableau 18 Changements susceptibles d'être apportés au manuscrit ou au processus en l'absence de subvention provenant du PAES, candidats retenus

	Candidats retenus (n=80)
Éditeur différent	63,8 %
Publication plus tardive	35,0 %
Processus d'examen moins rigoureux	30,0 %
Distribution plus restreinte	27,5 %
Tirage plus limité	22,5 %
Publication plus rapide	18,8 %
Activités de promotion moins importantes	12,5 %
Peu ou pas de versement de droits d'auteur	11,3 %
Processus d'examen plus rigoureux	1,3 %

Une vaste majorité de candidats retenus ont estimé que le processus d'examen de manuscrits du PAES avait contribué à améliorer leur manuscrit. En outre, selon une proportion importante de ces candidats, ce processus leur a permis de recevoir des avis utiles et d'approfondir leurs connaissances. Comme il fallait s'y attendre, les pourcentages de candidats non retenus ayant répondu dans le même sens étaient beaucoup plus faibles.

En nous fondant sur les résultats présentés précédemment, nous pouvons émettre l'hypothèse que sans une certaine forme d'aide financière destinée à l'édition de travaux d'érudition dans le domaine des sciences sociales et humaines, les éditeurs pourraient cesser ou réduire fortement la publication de ces travaux, forçant ainsi les auteurs canadiens à chercher des éditeurs étrangers. Les auteurs travaillant sur des sujets propres au Canada seraient nettement désavantagés.

5.2 Répercussions globales possibles du PAES

Dans le cadre de la présente évaluation, l'équipe d'évaluation a tenté de déterminer certaines des répercussions possibles du PAES. L'équipe, avec la collaboration des gestionnaires du PAES et des représentants du CRSH, a sélectionné huit livres qui ont été publiés au cours des 20 dernières années et qui, dans le milieu de la recherche, étaient considérés comme ayant une incidence importante sur la discipline ou le domaine, ou qui ont été largement consultés par un public extérieur au milieu universitaire.

Tableau 19 Livres aux fins des études de cas prévues dans le cadre de l'évaluation du PAES

Livre	Auteur	Date	Éditeur
Muskox Land: Ellesmere Island in the Age of Contact	Dick, Lyle	2002	University of Calgary Press
Prometheus Wired: The Hope for Democracy in the Age of Network Technology	Barney, Darin	2001	University of British Columbia Press
Citizens Plus: Aboriginal Peoples and the Canadian State	Cairns, Alan C.	2000	University of British Columbia Press
Histoire sociale des idées au Québec (1760-1896) : Volume I	Lamonde, Yvan	2000	Éditions Fides
Values, Education and Technology: The Ideology of Dispossession	Emberley, Peter, C.	1995	University of Toronto Press
Mimic Fires: Accounts of Early Long Poems On Canada	Bentley, D.M.R.	1994	McGill-Queen's University Press
Double-Talking: Essays on Verbal and Visual Ironies in Contemporary Canadian Art and Literature	Hutcheon, Linda	1992	ECW Press
Winning the Second Battle: Canadian Veterans and the Return to Civilian Life, 1915-1930	Morton, Desmond	1987	University of Toronto Press

L'équipe d'évaluation a estimé que ces livres pourraient probablement servir de modèles de réussite exemplaire, dont on pourrait tirer des bonnes pratiques applicables à d'autres aspects du PAES.

Les études de cas choisies visaient à couvrir un échantillon représentatif de disciplines relevant des sciences humaines et sociales, à la fois des jeunes universitaires et des universitaires plus âgés, des éditeurs de publications savantes de grande, de moyenne et de petite taille, des éditeurs établis dans diverses régions du pays, différentes années de publication, langues et sexes.

Les répercussions décrites dans la présente section ne doivent pas être considérées comme étant représentatives de tous les livres publiés dans le cadre du PAES. Dans certains cas, l'information provenant des entrevues avec les informateurs clés et des sondages est intégrée aux exemples tirés des études de cas.

5.2.1 Répercussions sur les auteurs

L'incidence du programme a varié selon les auteurs. Voici un éventail d'un certain nombre de répercussions du programme :

- la publication du livre a eu pour conséquence directe d'assurer un poste universitaire à l'auteur;
- l'auteur a été reconnu par ses pairs grâce à l'obtention d'un prix du livre savant;
- la réputation déjà établie de l'auteur a été renforcée du fait que celui-ci est devenu une autorité reconnue dans un domaine donné;
- une presse universitaire américaine a également édité l'ouvrage, ce qui élargit la réputation internationale de l'auteur;
- l'auteur se voit offrir la possibilité de publier d'autres recherches sous forme de livres;
- les jeunes chercheurs obtiennent la reconnaissance des pairs grâce à l'intégration de leurs travaux dans un recueil de travaux réalisés par des chercheurs plus âgés;
- l'auteur obtient la reconnaissance de personnes extérieures au milieu universitaire en raison de l'incidence de son livre sur les décideurs et le public.

En bref, l'édition de travaux d'érudition et d'écrits savants avec l'aide du programme a eu une incidence bien marquée sur la carrière de tous les auteurs faisant partie des études de cas. L'incidence a été plus particulièrement significative dans le cas des jeunes ou « nouveaux » chercheurs, c.-à-d., ceux qui publiaient leur premier ouvrage d'érudition. Voici quelques exemples précis :

- Une presse universitaire canadienne ayant passé un contrat relatif à la publication de la thèse révisée d'un jeune universitaire a réussi à négocier avec un important éditeur une édition américaine de la thèse en question. Il s'en est suivi une critique fort élogieuse de la thèse aux États-Unis. L'auteur a ensuite remporté un prix du livre savant aux États-Unis et s'est vu offrir une chaire de professeur invité dans une prestigieuse université américaine.
- Les livres de deux nouveaux chercheurs ont été l'objet d'une nouvelle reconnaissance,

la FCSH ayant proposé la candidature des deux auteurs aux fins de son Harold Adams Innis Prize, que l'un d'entre eux a d'ailleurs remporté. Les deux chercheurs ont affirmé que cela avait été très positif pour leur carrière.

- Un autre chercheur a constaté que son premier ouvrage, subventionné par le PAES, a incité une fondation nationale à commander un second livre portant sur un thème connexe, ce qui, en retour, a amené un éditeur commercial à commander un troisième livre. Ces publications ultérieures ont résulté de la recherche effectuée pour le premier livre qui, selon l'auteur, « n'aurait jamais été publié par une maison d'édition commerciale » et dont la publication a « donné une chance extraordinaire à un jeune chercheur ». Outre la publication et l'excellente critique en ayant résulté, l'auteur s'est vu confier la tâche par son université de concevoir le cursus relatif à un programme d'arts libéraux.
- Une universitaire qui a dirigé la publication d'un recueil d'articles subventionné par le PAES a affirmé que les jeunes collaborateurs à ce recueil ont obtenu « un vote de confiance » à l'égard de leurs travaux de recherche qui ont été publiés dans le recueil et ont profité du prestige accompagnant la publication de leurs travaux avec ceux de collègues chevronnées et mieux connus.
- Des auteurs ont reçu des invitations à donner des conférences et à faire des exposés par suite de la publication de leurs livres, ce qui a permis de mettre davantage en valeur leur curriculum vitae.

En ce qui concerne les universitaires dont la carrière est bien lancée, la publication de leurs livres a engendré d'autres types de répercussions :

- Les livres de deux auteurs ont fait de ceux-ci des autorités dans le domaine traité, et ce, à l'échelle nationale.
- Dans deux autres cas, les auteurs se sont rendu compte qu'ils pouvaient étendre leur réputation universitaire à de nouveaux domaines.
- Un auteur s'est retrouvé au centre d'un débat portant sur les politiques nationales. En outre, son livre a fait la couverture d'un magazine national et il a été invité à des conférences pour discuter de ces politiques avec ses collègues.
- Pour un autre auteur, ses 25 années de recherche dans le domaine de l'histoire intellectuelle se sont traduites, outre la critique de son œuvre dans des revues spécialisées, par des reportages dans les journaux et les magazines populaires, et par des interviews radiophoniques et télévisées.

- À son tour, un autre auteur a estimé que l'aide financière du PAES avait été essentielle pour qu'il puisse présenter un traitement détaillé de sa recherche en faisant appel à une presse universitaire au lieu d'édulcorer le contenu de sa recherche en publiant dans des revues destinées à la consommation populaire. De cette façon, sa réputation de chercheur sérieux a été rehaussée et il s'est vu nommer ultérieurement à de prestigieux postes de professeur.

5.2.2 Répercussions sur le milieu de la recherche canadien

De diverses façons, les livres faisant l'objet des études de cas ont eu une incidence intellectuelle importante sur leur discipline. Ils ont contribué à la préservation des connaissances au profit des générations futures et à la diffusion d'une perspective canadienne sur d'importants sujets de recherche. Voici certains exemples :

Incidence intellectuelle sur la discipline : L'un des indicateurs de succès important est que la presque totalité des livres ont été l'objet de nombreuses critiques (pour des ouvrages savants spécialisés) qui, par ailleurs, leur ont été souvent favorables, dans les revues spécialisées canadiennes et étrangères, publiées sur papier ou en ligne et sur des sites Web universitaires. On considère que certains de ces livres ont apporté une contribution fondamentale à leur discipline, devenant soit le premier ouvrage traitant d'un sujet donné soit la référence incontournable jusqu'à ce jour. Conséquemment, la plupart de ces ouvrages sont devenus des lectures obligatoires dans le cadre de cours donnés par des collègues ou encore, leur lecture a été recommandée dans le cadre de cours des premier et deuxième cycles donnés au Canada et, dans plusieurs cas, à l'étranger.

Ensemble, ces livres ont été mis en nomination ou ont remporté plusieurs prix prestigieux, dont les prix Innis et Klibansky attribués par la FCSH dans le cadre d'un concours parmi les livres subventionnés par le PAES. Les auteurs ont été invités à titre de chargés de cours dans différentes universités ou à présenter un exposé sur les sujets abordés dans leurs livres lors de conférences réunissant leurs pairs.

Contribution à la préservation des connaissances : Parmi les indicateurs de succès, mentionnons le fait que les ouvrages à l'étude, chacun à leur manière, constituent une synthèse de travaux de recherche novateurs ou de nouvelles idées, préservés sous la forme durable et tangible d'un livre. Dans plusieurs cas, la recherche s'est échelonnée sur de

nombreuses années et son moyen idéal d'expression et de diffusion se trouve dans la publication d'un livre. La plupart des travaux explorent de nouveaux territoires touchant aux études canadiennes et au moins trois d'entre eux ont des applications de portée plus générale à l'échelle internationale, ce qui a amené leur auteur à être invité à enseigner aux États-Unis ou à faire un exposé lors de conférences universitaires organisées au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Australie.

Dans deux cas, la publication de livres a résulté d'une présentation initiale de travaux de recherche par des chercheurs chevronnés dans le cadre d'une série de cours magistraux. Les publications ultérieures, subventionnées par le PAES, ont permis aux auteurs de développer et d'étendre leur recherche de façon à la rendre plus accessible. Dans d'autres cas, la publication de livres a fait suite à la rédaction d'un mémoire de maîtrise ou d'une thèse de doctorat ou encore, d'une thèse post-doctorale. Ces livres ont bénéficié de la valeur ajoutée par les maisons d'édition savante qui ont converti la thèse en un livre, structuré et rédigé de manière à rendre la recherche plus compréhensible et accessible à un plus grand lectorat. Comme nous l'avons déjà mentionné, le fait que la plupart des livres soient devenus des lectures obligatoires constitue également une contribution importante à la préservation et à la diffusion des connaissances. Dans deux cas, des historiens ont préservé les connaissances de Canadiens ordinaires ayant été au cœur de grands événements socio-politiques, en intégrant dans leurs travaux de recherche l'histoire orale et(ou) l'expérience personnelle des sujets de la recherche.

Contribution d'une perspective canadienne sur un sujet de recherche : Les indicateurs de succès dans ce domaine incluent la diffusion de livres à l'extérieur du Canada. Les éditeurs de ces livres ont pris des dispositions pour que tous les livres faisant partie des études de cas soient diffusés internationalement par l'entremise de l'un ou l'autre des réseaux de distribution suivants : les distributeurs d'une maison d'édition aux États-Unis, en Europe, en Australie, en Asie ou en Afrique, la maison d'édition canadienne agissant à titre de distributeur à l'étranger ou (dans un cas) une presse universitaire américaine éditant le livre en collaboration avec l'éditeur canadien initial. Ces dispositions en matière de distribution ont aidé à ce que les chercheurs et les bibliothèques universitaires aient plus facilement accès aux livres partout dans le monde.

En outre, des périodiques internationaux, des sites Web, des articles ou des ouvrages ont fait la critique de presque tous les livres ou en ont fait mention, ce qui a donné plus de diffusion à la position du Canada sur différents sujets. L'un des livres étudiés est devenu

le thème d'analyse d'un groupe de lecture et de participants à un symposium organisé par l'auteur à une université en Californie où il était un professeur invité. À la suite de la publication d'un autre livre, qui s'est mérité le prix Innis, l'auteur a été invité par des universités et des associations professionnelles aux États-Unis à présenter des exposés. La publication d'un autre livre s'est traduite par de nombreuses invitations envoyées à l'auteur par une université américaine lui demandant de donner des cours dans sa spécialité. Enfin, comme nous l'avons déjà précisé, plusieurs des auteurs ont présenté des exposés lors de conférences internationales réunissant des universitaires dans leur domaine, grâce en partie à la publication de leurs livres qui a rehaussé leur réputation intellectuelle.

5.2.3 Répercussions en dehors du milieu de la recherche canadien

Parmi les indicateurs qui donnent une idée de l'incidence des livres au-delà de la discipline de leur auteur, mentionnons la couverture médiatique, les ventes exceptionnellement élevées, la participation à des débats portant sur les politiques publiques et l'influence des ouvrages sur les décideurs.

Couverture médiatique : Contrairement aux livres traitant de thèmes tels que la théorie littéraire, qui sont peu susceptibles d'attirer l'attention des médias, les livres subventionnés par le PAES qui traitent de sujets politiques, sociaux ou technologiques ont effectivement bénéficié d'une couverture médiatique. Un livre publié en même temps qu'un livre similaire défendant des valeurs et des conclusions opposées a grandement intéressé le public, car il représentait l'une des facettes d'un débat national. Ce livre a fait la page couverture d'un magazine national. Un auteur faisant œuvre de pionnier dans l'histoire des idées a été interviewé à la radio et à la télévision en raison de son analyse approfondie de la société. Un auteur qui critique les normes sociales dominantes dans un livre accueilli par la critique, a de plus été interviewé de nombreuses fois par des journalistes de la presse écrite et électronique. Certains éditeurs ont signalé que l'aide financière du PAES leur a permis de faire une promotion plus énergique du livre auprès des médias de même qu'auprès des universitaires et des bibliothèques universitaires.

Ventes : Tel qu'il a été mentionné précédemment dans le présent rapport, les ventes moyennes des livres d'érudition sérieux, subventionnés par les PAES, sont relativement faibles, soit de l'ordre de 500 à 1 000 exemplaires. Il faut donc en déduire qu'un livre

savant qui se vend en plus grande quantité a une plus forte incidence sur le public que ce n'est le cas d'habitude. Selon les éditeurs, cela signifie généralement que le livre est parvenu à « s'affranchir » de son domaine et qu'il englobe des questions d'intérêt public courantes. Cela peut vouloir dire également que, par le truchement des médias et du bouche à oreille, l'ouvrage a été reconnu comme une œuvre qui aborde de façon originale les problèmes contemporains qui préoccupent le public en dehors du monde universitaire. Plusieurs des livres analysés se sont vendus à 1 000 ou 2 000 exemplaires, voire même davantage, et certains de ces livres ont dû être réimprimés. Un livre a été tiré à 500 exemplaires, ce qui est la règle en général, et n'a pas été réimprimé. L'auteur a cependant été en mesure, grâce aux répercussions intellectuelles de son œuvre, de publier deux autres livres subséquents traitant du même thème, les deux s'étant vendus à plus de 8 000 exemplaires.

Contribution au débat sur les politiques publiques : Dans plusieurs cas, des signes tangibles montrent bien que le livre a contribué au débat public portant sur les thèmes abordés. L'auteur a été invité à des programmes radiophoniques ou télévisés, ou a été interviewé par des journalistes de la presse écrite. Il a été en outre invité à participer à des conférences ou à des symposiums, ou à faire des exposés devant des auditoires composés d'universitaires et d'experts. Ou encore, les idées prônées dans le livre ont été citées par des commentateurs dans les médias ou des analystes des politiques dans les journaux et les périodiques. Dans des cas particuliers, le livre lui-même est devenu l'élément central des symposiums, des séminaires ou même des cours, auxquels assistaient des universitaires, des décideurs, des hommes et des femmes d'affaires ainsi que des étudiants. Dans un ces cas, les actes du symposium ont été publiés par une presse universitaire canadienne. Dans certains cas, il ressort que la recherche et la formulation des politiques se sont rejointes.

Influence sur les décideurs : Certains auteurs ont donné des exemples de ce croisement entre la recherche et les politiques du gouvernement ou de l'industrie. Les auteurs ont été invités à prendre la parole devant des hauts fonctionnaires désireux d'explorer les questions ou les idées soulevées dans leur livre ou à engager un dialogue avec eux, à titre individuel ou en groupes informels. Ou encore, l'auteur était engagé à titre de consultant ou de conseiller en politiques pour le compte du gouvernement, fédéral ou provincial, en tant que membre d'une commission nommée publiquement ou d'un organisme similaire ou encore, à titre de personne-ressource auprès de cadres d'entreprise.

Conclusion concernant les répercussions : Les conclusions de l'étude indiquent clairement que le programme a une incidence bénéfique sur les auteurs et le milieu de la recherche auquel ils se rattachent parce qu'il contribue à faire progresser les connaissances, à la poursuite d'une carrière universitaire et à la diffusion des connaissances. L'incidence du programme sur les décideurs et sur la population en général, quoique évidente, est moins directe et moins tangible. Ce dernier objectif, cependant, a tendance à être considéré comme secondaire par la majorité des intervenants.



6.0 Conclusions et options

En se fondant sur les données d'évaluation recueillies aux fins de la présente étude, l'équipe d'évaluation a formulé une série de conclusions et de recommandations. Ces conclusions et recommandations découlent de l'analyse des résultats effectuée par l'équipe et, dans une certaine mesure, vont au-delà des données recueillies dans le cadre de l'étude.

Le PAES est encore très adapté aux besoins des auteurs de travaux de recherche et des éditeurs d'œuvres savantes au Canada. Il joue un rôle essentiel pour encourager les éditeurs canadiens à publier des ouvrages savants axés sur les sciences humaines et non viables commercialement, pour assurer la qualité de la recherche au Canada et pour aider au cheminement de carrière universitaire.

Les conclusions de l'étude indiquent clairement que le programme a une incidence bénéfique sur les auteurs et le milieu de la recherche auquel ils se rattachent parce qu'il contribue à faire progresser les connaissances, à la poursuite d'une carrière universitaire et à la diffusion des connaissances. L'incidence du programme sur les décideurs et sur la population en général est moins directe et moins tangible. Ce dernier objectif, cependant, a tendance à être considéré comme secondaire par la majorité des intervenants.

Les résultats de l'étude donnent à entendre que les auteurs et les éditeurs sont satisfaits de l'exécution du programme. Les informateurs clés étaient plus critiques toutefois, en particulier en ce qui a trait aux retards qu'entraîne le processus décisionnel et à la transparence de ce processus. Les problèmes relatifs à l'exécution du programme touchent surtout le processus d'examen/approbation du PAES, qui ralentit inévitablement la publication des manuscrits, et la qualité des informations fournies aux candidats non retenus au sujet de leur manuscrit.

Cela dit, les résultats de l'étude ont révélé également que le programme fait face actuellement à d'importants défis au chapitre des mécanismes nécessaires à la conception et à la mise en œuvre du programme. Voici les principales conclusions de cette étude :

- plus de la moitié des subventions du PAES sont accordées à des universitaires représentant deux disciplines seulement des sciences humaines : l'histoire (31 p. cent) et la littérature (20 p. cent);
- 71 p. cent des manuscrits retenus sont publiés par trois grandes presses universitaires seulement;
- depuis le début de l'application du protocole d'entente, 80 p. cent des manuscrits soumis par les presses universitaires ont été examinés dans le cadre de ce protocole par un comité d'examen par les pairs créé par la presse plutôt que par le PAES;
- les critères d'admissibilité du programme excluent ou limitent certaines catégories de bénéficiaires possibles du programme : les auteurs étrangers dont les travaux traitent de sujets canadiens, les auteurs canadiens d'œuvres traduites et les auteurs canadiens qui font affaire avec des éditeurs étrangers.

Le budget du programme est très modeste compte tenu des grands objectifs visés par celui-ci et contrairement à d'autres programmes du gouvernement canadien qui subventionnent le secteur de l'édition. En outre, le fait que le budget ait diminué de 15,41 p. cent en dollars constants depuis 1998 a une incidence négative sur la capacité du programme à répondre à la demande des services offerts par le programme. De plus, cette demande devrait augmenter dans un avenir prochain. Compte tenu de l'insuffisance budgétaire et du caractère à forte proportion de main-d'œuvre des activités du programme (réception continue de manuscrits et fonction relative au contrôle de la qualité), l'affectation de fonds pour absorber les frais administratifs semble appropriée.

Des points de vue contradictoires ont été exprimés sur les retards qu'entraîne le processus décisionnel. Il n'est pas clairement démontré que le processus d'examen/approbation prévu par le programme contribue à retarder indûment la publication des manuscrits. Même si l'évaluation des manuscrits par les pairs est généralement perçue comme étant essentielle, les éditeurs, les représentants du programme et les auteurs se demandent si l'évaluation par les pairs menée par les éditeurs est aussi rigoureuse que celle du PAES ou même plus rigoureuse. Les éléments probants relatifs à ces questions sont de nature

subjective et contradictoire et, donc, quelque peu insuffisants.

L'édition de livres électroniques n'a pas gagné suffisamment de terrain dans le milieu de la recherche au Canada pour que des investissements immédiats soient justifiés dans ce domaine de la part du CRSH, au détriment de l'édition d'ouvrages imprimés. Cela dit, la situation évoluera probablement et le CRSH devra suivre de près les progrès réalisés dans le domaine technologique et le changement d'attitude des chercheurs à l'égard de l'utilisation d'autres méthodes d'édition. L'impression sur demande est l'une des technologies électroniques qui offre les perspectives les plus intéressantes à l'édition de publications savantes.

Même si le PAES est un programme destiné aux auteurs et qu'il revient aux auteurs de décider en définitive qui publiera leurs manuscrits, en pratique, les mécanismes de mise en œuvre du PAES comportent une interaction plus directe avec les éditeurs qu'avec les auteurs, en particulier depuis l'application du protocole d'entente. En outre, la majorité des subventions sont accordées à trois grandes presses universitaires. Ces faits donnent l'impression (qui a prévalu tout au long du présent exercice d'évaluation) que les éditeurs d'œuvres savantes sont les cibles principales du programme.

À la lumière de ces conclusions, nous recommandons que le CRSH considère ce qui suit :

4. Les objectifs et l'orientation du PAES doivent être plus clairement définis, et la conception et l'exécution du programme doivent être modifiées en conséquence.
 - a. **Si le programme doit être essentiellement un programme destiné aux auteurs** et si le budget doit être maintenu au niveau actuel, le CRSH et la Fédération doivent envisager de donner la priorité aux nouveaux auteurs. Cette option est appuyée par les conclusions des études de cas qui montrent que le programme a eu l'incidence la plus importante sur les premiers livres produits par de nouveaux chercheurs. En l'absence de nouvelles ressources financières, cette option maximiserait l'incidence globale du programme à mesure que croîtra la demande des services offerts par ce programme.

Si le budget du programme est augmenté, le CRSH et la Fédération doivent continuer d'appliquer les critères d'admissibilité actuels et envisager : 1) d'affecter plus de subventions aux traductions anglaises et

françaises des principaux manuscrits; 2) de faire connaître l'admissibilité des ouvrages collectifs à un financement. Ils pourraient également examiner si les auteurs profiteraient de l'expansion du programme pour inclure d'autres options de publication telles que les formes d'édition électronique excluant l'impression et(ou) la publication d'ouvrages par des éditeurs étrangers. Il faut tenir compte, cependant, que la modification des critères en vue d'inclure les éditeurs étrangers réduira les fonds mis à la disposition des éditeurs canadiens. Cela risque d'affaiblir la capacité des éditeurs canadiens à répondre aux besoins des chercheurs canadiens, en particulier de ceux qui publient des travaux en études canadiennes et qui comptent sur une solide infrastructure d'éditeurs d'œuvres savantes pour diffuser les résultats de leur recherche

- b. **Si le programme doit être essentiellement un programme destiné aux éditeurs canadiens d'œuvres savantes**, le CRSH doit envisager l'option d'accorder des subventions globales aux presses universitaires. Cette option réduirait la charge de travail administrative et les frais généraux afférents au PAES. Cependant, cela pourrait amener les éditeurs à choisir les manuscrits en fonction des ventes possibles plutôt qu'en fonction de la qualité de l'œuvre et à réduire leurs vérifications liées au contrôle de la qualité. Le programme devrait voir à ce que les presses aient soumis les manuscrits admissibles à un examen rigoureux effectué par les pairs. Le processus de choix des presses à subventionner et d'attribution des subventions globales nécessiterait également une redéfinition rigoureuse des mécanismes de mise en œuvre du programme.

- c. **Si le programme doit être conçu pour répondre tant aux besoins des auteurs qu'à ceux des éditeurs**, il nécessitera un budget considérablement supérieur pour atteindre les résultats visés dans le cadre de cette portée plus générale. Il est probable que cette option exigera également une redéfinition importante du programme, car un seul mode d'exécution ne pourra répondre aux besoins des deux groupes. La redéfinition du programme peut nécessiter l'intégration des diverses options susmentionnées (p. ex., une partie du financement serait accordée sous forme de subventions globales tandis qu'une autre partie ciblerait certains groupes d'auteurs).

5. Le CRSH et la Fédération doivent continuer de surveiller de près l'évolution de la technologie de l'édition électronique et la manière dont les progrès technologiques se répercutent sur l'édition d'ouvrages savants et la diffusion des connaissances.
6. Le CRSH et la Fédération devraient mieux formuler les résultats attendus de même qu'ils devraient élaborer des indicateurs de succès relatifs au PAES et en faire le suivi, y compris le suivi des résultats du protocole d'entente établi avec les éditeurs universitaires. Ces indicateurs devraient permettre aux responsables du PAES d'améliorer leur analyse et de rendre compte des résultats immédiats et intermédiaires du programme.

En conclusion, le PAES reste essentiel comme programme d'encouragement à la publication d'œuvres savantes produites par des chercheurs canadiens dans le domaine des sciences sociales et des sciences humaines. En outre, malgré l'intérêt croissant à l'égard de l'édition électronique et l'augmentation des capacités dans ce domaine, les livres imprimés restent un véhicule essentiel à la diffusion des connaissances et continuent de jouer un rôle central dans la carrière des chercheurs universitaires canadiens. Cela dit, si le CRSH et la FCSH veulent maintenir les grands objectifs du programme, d'importantes ressources supplémentaires seront nécessaires pour que le programme donne les résultats attendus. Autrement, l'objectif central du programme devra être révisé à la baisse.